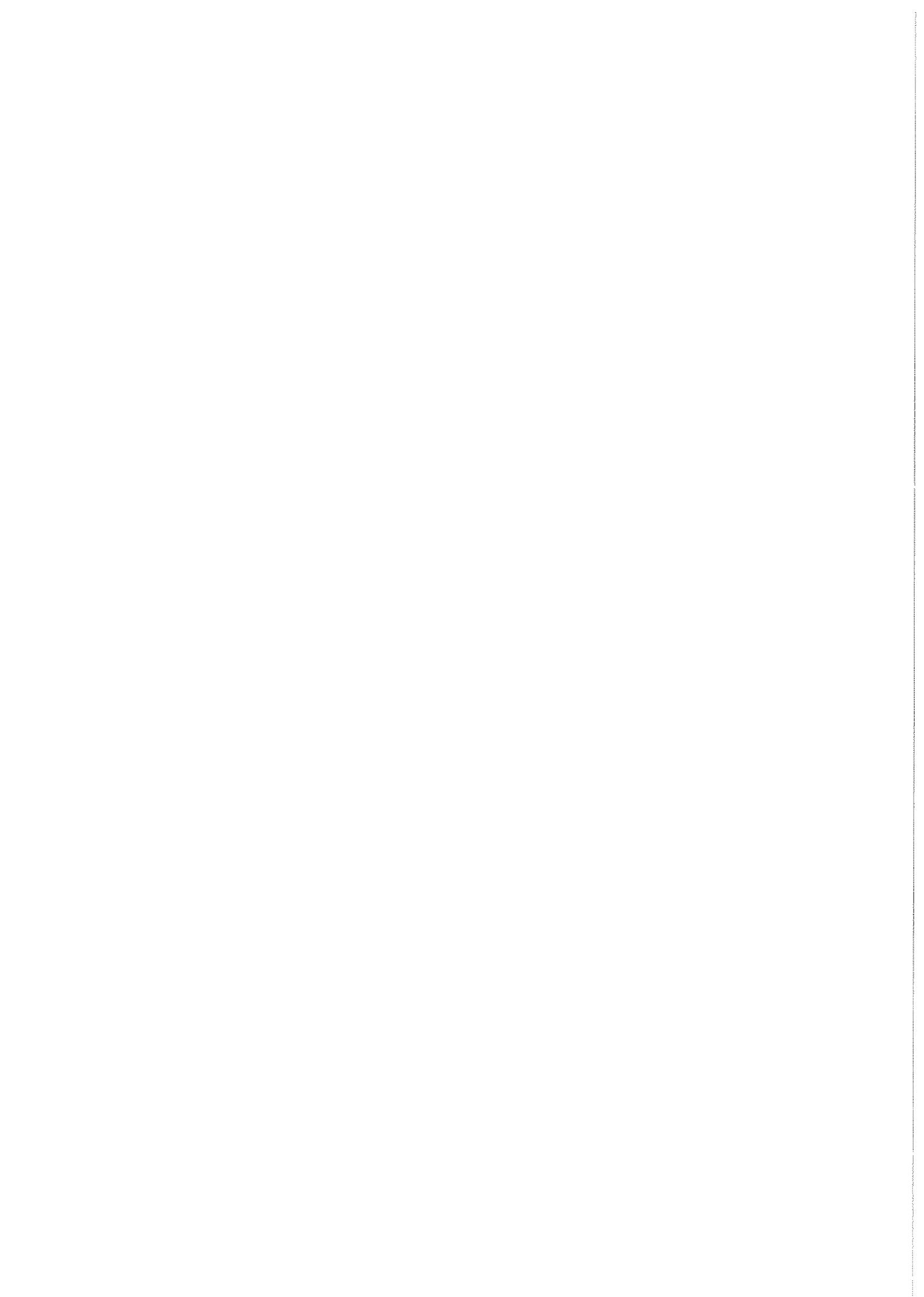


# L'écho de Blies-Ebersinn



Juillet 2017



## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,

Comme vous pouvez le constater, nous avons pris un retard certain à l'élaboration de notre journal annuel. Ceci est dû essentiellement aux échéances électorales successives qui nous ont demandé pas mal de travail.

Ceci étant, nous nous sommes efforcés de vous présenter un ouvrage de qualité, comme tous les ans.

### Au niveau des réalisations en 2016 :

Nous avons réalisé un **nouveau columbarium** avec 3 X 6 cases étant donné que le premier équipement arrive à saturation.

D'autre part le jardin du souvenir a été mis aux normes.

Les tarifs de vente des cases :	500 € pour 15 ans
	1 000 € pour 30 ans.

L'épandage de cendres au jardin du souvenir a été fixé à 30€.

Coût total de cette acquisition : 35 242,74 € TTC.

#### Montants :

- |  |             |
|--|-------------|
| - Sté GRANIMOND pour la réalisation du jardin du souvenir<br>et du columbarium | 28 300,80 € |
| - VEOLIA Eau pour la réalisation d'un branchement d'eau potable                | 1 981,14 €  |
| - ESA TP pour l'amenée d'eau et le branchement au réseau électrique            | 4 960,80 €  |
| ➤ Subvention du Conseil Départemental : 8 000 € au titre de l'AMITER.          |             |

A part cette acquisition, nos moyens financiers ne nous ont pas permis de réaliser grand-chose d'autre.

## **Pour 2017 :**

Ce qui est prévu :

- **Réalisation d'une tranche du lotissement dans le prolongement de la 1<sup>ère</sup> tranche au Stockallmend.**

- 20 terrains doivent être commercialisables d'ici la fin de l'année

Prix de vente des parcelles : 8 500 € TTC l'are constructible

3 000 € TTC l'are hors périmètre constructible

12 terrains sont déjà réservés à ce jour.

- **Ecole :**

Les règles ayant encore été modifiées depuis les dernières échéances électorales, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Blies-Ebersing, Frauenberg et Blies-Guersviller revient à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine avec les horaires que nous avons avant de passer au 4 jours et demi. (*lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h*)

- **Périscolaire :**

Sur l'accueil du soir à Blies-Ebersing ainsi que le vendredi après-midi, nous avons connu une nette croissance des effectifs par rapport à l'année précédente.

Pour la rentrée prochaine les horaires d'accueil du soir resteront les mêmes que l'année passée.

- **Sécurité :**

Un défibrillateur a été mis en place à l'extérieur de la Mairie. Coût de l'équipement : 1 782 € TTC

➤ **Quelques chiffres pour information :**

Effectifs des écoles du R.P.I. à la rentrée 2016/2017:

- |                                      |                             |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| - Blies-Ebersing (Mme BOUR) :        | 23 élèves (23 CE2)          |
| - Blies-Guersviller (Mme TROUCHET) : | 19 élèves (9 CM1 et 10 CM2) |
| - Frauenberg (Mlle MALLICK) :        | 23 élèves (15 CP et 8 CE1)  |

✓ Nombre d'enfants de la commune ayant entre 6 et 11 ans (en 2016) : 53

✓ Population au 01/01/2017 : 649 habitants (INSEE)



# La vie de la commune



## Ouverture du Secrétariat de la mairie :

**Lundi et mardi : 15 h 15 à 18 h 00**

**Jeudi : 17 h 00 à 20 h 00**

## Permanences de M. TARILLON Pascal, Maire :

**Sur rendez-vous : jeudi : 18 h 00 à 20 h 00**

**Sans rendez-vous : lundi, mardi : 17 h 00 à 18 h 00**

## Permanences des Adjointes :

**1<sup>ère</sup> Adjointe Mme BEINSTEINER Bernadette : lundi 15 h 15 à 18 h 00**

**2<sup>ème</sup> Adjoint M. BOUR Thierry : jeudi 17 h 00 à 20 h 00**

**3<sup>ème</sup> Adjointe Mme DEMOULIN Mireille : mardi 15 h 15 à 18 h 00**

# ETAT CIVIL :

## Naissances



**Le 5 mars 2016** à Sarrebruck est né **Nicolas MULLER**,

*Fils de MULLER Martin et de HESS Kerstin domiciliés au 57 Rue du Val de Blies*

\*\*\*

**Le 5 mai 2016** à Sarreguemines est né **Kenzo INGRAO**,

*Fils de Johann INGRAO et de Laurine BARKE domiciliés au 24 Rue de la forêt*

\*\*\*

**Le 8 Juillet 2016** à Sarreguemines est né **Jonas SCHAFF**,

*Fils de Samuel SCHAFF et de Laetitia TARILLON domiciliés au 19 Rue du Val de Blies*

\*\*\*

**Le 13 juillet 2016** à Sarreguemines **Maysane DINC**,

*Fille de Kubilay DINC et de Solenne GROSS domiciliés au 2b Rue du Val de Blies*

# Mariage

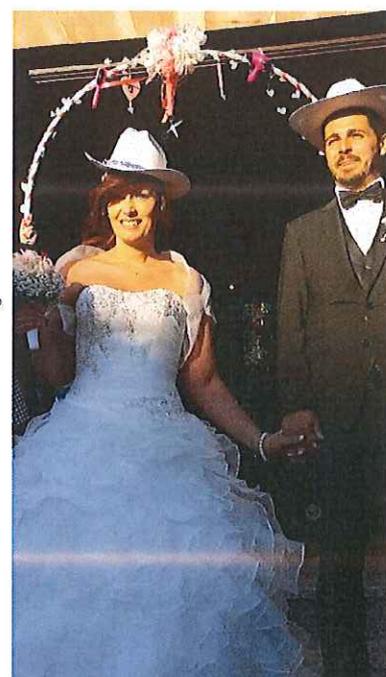
Ont été unis par les liens sacrés du mariage :

Le 6 Août 2016 : **WOLF Heiko** et **BAUER Heidi**,



Le 14 Août 2016 : **NAGEL Jacques** et **MACIA Thiphanie**,

Le 24 Septembre 2016 : **COCUZZA Sébastien** et **REUTER Ophélie**,



*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !*

# Décès :



Le 29 janvier 2016 à Sarreguemines,

**BERTRAND** Charles à l'âge de 79 ans,

51a Rue du Val de Blies

Le 9 février 2016 à Bitche,

**KÖHL** Anne Veuve **FILLGRAFF** à l'âge de 93 ans,

16 Rue du Val de Blies

Le 27 août 2016 à Sarreguemines,

**COUSSOT** Albert à l'âge de 78 ans,

15 Rue de la Forêt

**Nos sincères condoléances aux familles**

# Bienvenue

Nouveaux arrivants

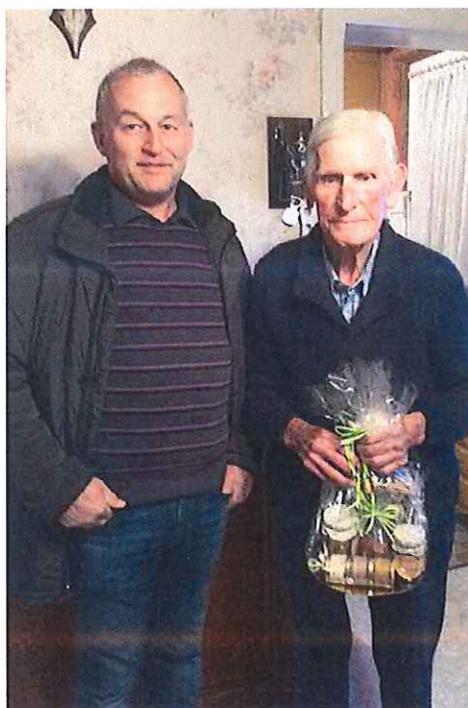
- Ⓢ Monsieur et Mme DINC Kubilay et leurs enfants Inaya et Mayssane,  
2b Rue du Val de Blies,
- Ⓢ Monsieur FALK Marco et Mme GRECO Stéphanie,  
57 Rue du Val de Blies,
- Ⓢ Monsieur JUNG Paul-Antoine, Mme LAMPERT Anne-Sophie et  
leurs enfants Clément et Mathilde,  
26 Rue de la Forêt,
- Ⓢ Monsieur et Mme LAUER Alain,  
9 Rue des Cerisiers,
- Ⓢ Madame WACK Florence et ses enfants (LEPAGE) Juliana et Sarah,  
21 Rue des Jardins,
- Ⓢ Monsieur KLEIN René et Mme KIRCH Marie-Christine,  
5 B Rue de la Gare

# *95 bougies pour notre doyenne et notre doyen*

*Si chacune de vos années était représentée par une rose, quel joli bouquet cela ferait !  
Avec les bougies allumées sur le gâteau, quel décor féerique !*



*Madame **Delphine WENCKER**, notre doyenne, née le 7 Février 1921 entourée de sa fille, son fils, sa petite fille ainsi que du Maire et de ses adjoints.*



***M Georges KORDIKOWSKI**, notre doyen, né le 23 Octobre 1921 en présence de Monsieur le Maire et de ses adjointes.*

*Au fil des*

*délibérations*

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 31 Mars 2016 à 20 heures**



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 24 Mars 2016 pour la réunion du Jeudi 31 Mars 2016 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2015
- 2) Compte administratif du Budget principal-Assainissement et Lotissement
- 3) Compte de gestion du Budget principal-Assainissement et Lotissement
- 4) Affectation des résultats
- 5) Reprise du résultat du budget Lotissement Stockallmend au Budget général
- 6) Clôture du budget Lotissement Stockallmend
- 7) Fixation du taux des 3 taxes (Taxe d'habitation-foncière bâti et foncière non-bâti)
- 8) Création du Budget Lotissement Stockallmend 2
- 9) Emprunt au Budget général
- 10) Budget primitif 2016 – Budget général
- 11) Budget primitif 2016 – Budget Assainissement
- 12) Budget primitif 2016 – Lotissement Stockallmend 2
- 13) Vente de terrains hors lotissement
- 14) Prix de location du Foyer Communal
- 15) Subventions aux Associations
- 16) Local professionnel (ancien Crédit Mutuel)
- 17) Ecole : document unique
- 18) Demandes de subvention au titre du relèvement des Amendes de Police
- 19) Demande de subvention au titre de l'AMITER pour le Columbarium
- 20) Demande de subvention au titre du soutien dynamique à l'investissement public local (Etat)
- 21) Affaires de personnel
- 22) Divers

**Présents :** M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, MULLER Francis, OBRINGER René, HOLTZER Olivier, Mme HOLZHAMMER Murielle, MM ZINS Eric, MARZOLFF Emmanuel, OCHS Andréas

**Absents excusés :** HEUSINGER-LAHN Monika,  
MASSING Fabrice procuration à Monsieur le Maire.

**1°) Approbation de la réunion du 14 décembre 2015**

Monsieur HOLTZER Olivier souhaite revenir sur son vote du point n°7 concernant l'attribution de subvention à l'Amicale des Elus. Monsieur le Maire l'informe qu'il ne peut pas revenir sur son vote. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2015.



**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 31 Mars 2016 à 20 heures**



**4°) Affectation des résultats**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget principal de 6776,10 € au compte 1068 du BP 2016.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget assainissement de 7466,42 € au compte R002 du BP 2016.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget Lotissement Stockallmend de 0.64 € au compte R002 du BP 2016.

**5°) Reprise du résultat du budget Lotissement Stockallmend au Budget général**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent du budget lotissement de 360 585 € au budget général 2016 au compte 7551, en section de fonctionnement Recettes après clôture du budget lotissement.

**6°) Clôture du budget Lotissement Stockallmend**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget lotissement Stockallmend après le 1<sup>er</sup> Juin 2016.

**7°) Fixation du taux des 3 taxes (Taxe d'habitation-foncière bâti et foncière non-bâti)**

Le Conseil municipal décide par 13 voix pour et 2 voix contre (MULLER Francis et OBRINGER René), l'augmentation de 5 % des 3 taxes soit :

- taxe d'habitation : 13,92 %
- taxe foncière bâtie : 14,52 %
- taxe foncière non bâtie : 45,17 %

**8°) Création du Budget Lotissement Stockallmend 2**

Monsieur le Maire propose la réalisation d'une nouvelle tranche de lotissement. Afin de démarrer le projet, le Conseil municipal décide à l'unanimité la création du Budget Lotissement Stockallmend 2 et de confier l'étude au bureau MK Etudes.

**9°) Emprunt au Budget général**

Afin de consolider les lignes de trésorerie en cours et pour réaliser des travaux d'investissement, Monsieur le Maire propose la réalisation d'un emprunt.

Proposition du Crédit Mutuel :

- Montant de l'emprunt : 550 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 2,10%
- Frais de dossier : 0,10% du montant emprunté
- Remboursement par trimestrialités constantes

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de contracter l'emprunt de 550 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat à venir.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 31 Mars 2016 à 20 heures**



**10°) Budget primitif 2016 – Budget général**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget primitif M 14 – 2016, à savoir :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 662 111 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 662 111 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 263 032 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 263 032 €

**11°) Budget primitif 2016 – Budget Assainissement**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget primitif M49 – 2016, à savoir :

DEPENSES D'EXPLOITATION : 36 085 €  
RECETTES D'EXPLOITATION : 36 085 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 74 220 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 74 220 €

**12°) Budget primitif 2016 – Lotissement Stockallmend 2**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget primitif lotissement Stockallmend 2 de 2016, à savoir :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 50 000 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 50 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 50 000 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 50 000 €

**13°) Vente de terrains hors lotissement**

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux que plusieurs parcelles de terrains hors lotissement vont être vendues pour régularisation, notamment :

- En section 12 parcelle n°154 de 3,99 ares au prix de 3 000 € l'are (LUDMAN)
- En section 12 parcelle n°153 de 1,03 ares et parcelle n°155 de 0,37 ares soit un total de 1,40 ares au prix de 3000 € l'are (MARZOLFF Emmanuel)
- En section 12 parcelle n°157 de 1,41 ares à 3 000 € l'are et parcelle n°151 de 0,40 ares et parcelle n°159 de 0,90 ares à 1 500€ l'are (FANTAUZZI)
- Terrain de 7,83 ares (arboriculteurs) pour une mise à prix de 45 000 €.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (sauf MARZOLFF qui n'a pas pris part au vote). Les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
*Séance du conseil municipal du Jeudi 31 Mars 2016 à 20 heures*



**14°) Prix de location du Foyer Communal**

Le conseil municipal,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,  
Décide à l'unanimité de fixer le prix de la location de la salle communale (ancien foyer des sapeurs-pompiers) au tarif suivant :  
100 € par évènement  
200 € de chèque de caution

**15°) Subventions aux Associations**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes :  
Blies'art : 140 € (à définir par rapport à l'occupation du foyer communal)  
Vaincre la mucoviscidose : 140 €  
AFM Téléthon : 140 €  
Chorale de Blies-Ebersing : 140 €  
Club de football : 140 €  
Syndicat des Arboriculteurs : 140 €  
Conseil de Fabrique : 140 €  
Amicale de secrétaires de Mairie de Sarreguemines : 100 €  
Feu d'artifice : 460 € pour l'association qui en fera la demande  
Handi'Chiens : 140 €  
Amicale des Elus et anciens Elus et du personnel de Blies-Ebersing : 215 €  
Le conseil municipal accorde en outre une participation de 50 € par enfant de Blies-Ebersing qui participe à un voyage ou à une classe transplantée dans le cadre de leurs études.

**16°) Local professionnel (ancien Crédit Mutuel)**

Monsieur le Maire signale au Conseil que le local a été loué à Mme WIRTH infirmière, et que de menu travaux sont à faire notamment le plafond de la grande pièce.

Le conseil municipal décide de fournir le matériel et propose que les travaux soient faits par le locataire (détails à voir avec M. et Mme WIRTH).

**17°) Ecole : document unique**

Le Maire soumet au conseil le document unique établi par l'Education Nationale, qui stipule quelques modifications à apporter pour la sécurité de nos enfants.

Le nécessaire sera fait rapidement pour le bien-être de nos enfants.

**18°) Demandes de subvention au titre du relèvement des Amendes de Police**

Monsieur le Maire propose de déposer 3 dossiers dans le cadre des subventions au titre de relèvement des amendes de police (recette prévue de 45 000 €) :

- Rue de la Forêt (parking)
- Abords du tennis (parking)
- Plateau surélevé sur le carrefour rue de la gare – rue du Val de Blies

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 31 Mars 2016 à 20 heures**



**19°) Demande de subvention au titre de l'AMITER pour le Columbarium**

Monsieur le Maire signale qu'une demande de subvention a été déposée pour la mise en place du nouveau Columbarium au cimetière de Blies-Ebersing.

Le Conseil approuve cette demande à l'unanimité.

**20°) Demande de subvention au titre du soutien dynamique à l'investissement public local (Etat)**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de déposer les dossiers de subventions suivants :

- 1<sup>er</sup> volet : Voirie
- 2<sup>ème</sup> volet : Dossier ADAP (accès handicapé)
- 3<sup>ème</sup> volet : Redynamisation du centre Bourg

**21°) Affaires de personnel**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de KRUSINSKI Zoé est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé. Le recrutement d'une nouvelle secrétaire est en cours.

**22°) Divers**

- **Minoration du loyer au 2 rue des haies – 2<sup>ème</sup> étage**

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité (sauf M. KRUSINSKI qui a quitté la séance à ce moment-là et de Mme DEMOULIN qui n'a pas pris part au vote) de :

- Minorer d'un montant de 530 € (cinq cent trente euros), le loyer au 2 rue des haies – 2<sup>ème</sup> étage à partir du 1<sup>er</sup> mai 2016, logement occupé par Mme DEMOULIN en compensation du travail fourni en l'absence de secrétaire depuis la mi-janvier 2016 et jusqu'à ce que la nouvelle secrétaire qui sera embauché soit opérationnelle.

- **Contenant amiante et dépôt d'amiante**

La CASC a fourni un contenant Big-Bag amiante à la Commune. Le Big-Bag a été déposé à la déchetterie artisanale de la CASC.

- Coût de l'opération : 56 €

Ce dépôt ayant été fait pour le compte d'un particulier, la somme de 56 € sera refacturée à la personne concernée.

Le Conseil approuve cette décision.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 23 Juin 2016 à 20 heures**



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 16 Juin 2016 pour la réunion du Jeudi 23 Juin 2016 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 31 Mars 2016
- 2) Décision modificative du Budget primitif
- 3) Nouveau régime indemnitaire
- 4) Intercommunalité (fusion)
- 5) Fonds de péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
- 6) D.P.U.
- 7) Divers

**Présents :** M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, OBRINGER René, HOLTZER Olivier, ZINS Éric, MARZOLFF Emmanuel, OCHS Andréas et MASSING Fabrice.

**Absents excusés :** Mmes HEUSINGER-LAHN Monika procuration à DEMOULIN Mireille, HOLZHAMMER Murielle procuration à BEINSTEINER Bernadette et M. MULLER Francis.

**1°) Approbation de la réunion du 31 Mars 2016**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 31 Mars 2016.

**2°) Décision modificative du budget primitif**

Vu l'insuffisance de crédit, le Conseil municipal décide à l'unanimité de transférer 2600€ du compte 2158 vers le compte 2051.

**3°) RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle a mis en place un nouveau régime indemnitaire pour les employés de la fonction publique. Cette prime est composée de deux éléments : L'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et de l'Expertise) qui remplace l'IAT et l'IMEP et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

M. le Maire propose au Conseil municipal de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 selon les modalités qui nous parviendront ultérieurement.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire pour lequel les détails d'application seront revus ultérieurement.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 23 Juin 2016 à 20 heures**



**4°) Fusion CASC et CCAL**

Monsieur le Maire fait part au Conseil que Monsieur le Préfet dans son arrêté du 27 Avril 2016 projette la fusion de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs et de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et demande aux communes de se prononcer sur cette fusion.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

**APPROUVE** le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs et de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, tel qu'arrêté par le préfet de la Moselle le 27 avril 2016 ;

**APPROUVE** le nom du nouvel EPCI issu de la fusion : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;

**APPROUVE** la localisation du siège du nouvel EPCI au 99, rue du Maréchal Foch, BP 80805, 57208 Sarreguemines ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**5°) Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

Vu la loi de finances initiale pour 2015 et plus particulièrement les modifications apportées aux répartitions internes dérogatoires,

Considérant que la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a décidé dans sa délibération du 19 février 2015 de prendre complètement à sa charge la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) du territoire,

Vu le courrier du Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en date du 29 mai 2015 invitant les communes membres de l'EPCI à se prononcer en faveur d'une prise en charge intégrale du FPIC 2016 par l'EPCI,

Considérant le projet de délibération de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences visant d'une part à adopter le montant définitif du FPIC 2016, à savoir 1 743 516 €, et d'autre part à adopter le régime dérogatoire « libre » de répartition,

Considérant que chaque Commune membre de l'EPCI doit se prononcer avant le 30 juin 2016 sur l'application de cette dérogation « libre »,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- De donner un avis favorable pour l'application de la répartition dérogatoire « libre » afin que la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences prenne intégralement en charge la contribution totale du fonds de péréquation de l'ensemble intercommunal de l'année 2016 pour un montant de 1 743 516 €.

**6°) D.P.U.**

La Commune renonce à son D.P.U. :

- 5 Rue des Bleuets, section 13 parcelles 760/240 et 599, d'une superficie totale de 1246 m<sup>2</sup>
- 14 Rue du Val de Blies, section 14 parcelles 424/199, 337/200 et 636 d'une superficie de 1237 m<sup>2</sup>

**Commune de BLIES-EBERSING**  
*Séance du conseil municipal du Jeudi 23 Juin 2016 à 20 heures*



**7°) Divers**

**Demande d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande de subvention pour la mise en accessibilité de l'Eglise, de la Mairie et du groupe scolaire a été déposée auprès de la D.D.T. La D.D.T demande une délibération autorisant Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs relatifs aux dossiers de l'Ad'Ap.

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

**Mise en place d'un défibrillateur**

Monsieur MARZOLFF propose l'acquisition d'un défibrillateur pour la Commune. Il nous présente une offre à 1490 € HT et propose de faire des formations gratuites pour les habitants du village intéressés.

Le Conseil donne son accord de principe pour cette acquisition, financement à voir.

**Stationnement sur trottoirs**

Monsieur HOLTZER signale à nouveau les stationnements gênants devant le 32 Rue du Val de Blies, ce qui l'oblige à descendre du trottoir et à circuler sur la route (photo à l'appui) et demande l'intervention de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire souligne qu'il est déjà intervenu, que cela ne change rien et que ces stationnements sont liés à l'activité exercée à cette adresse. Cette incivilité existe à d'autres endroits dans la Commune et cette situation persiste aussi dans d'autres villages.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Septembre 2016 à 20 heures**



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 16 Septembre 2016 pour la réunion du Jeudi 22 Septembre 2016 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 23 Juin 2016
- 2) Emprunt au budget général
- 3) Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire
- 4) Lotissement Stockallmend 2 :
  - Plan du projet
  - Prix des lots
- 5) Défense recours, nomination d'un avocat
- 6) Achat d'un défibrillateur
- 7) Fusion CASC et CC de l'Albe et des lacs
- 8) Divers

**Présents :** M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, HEUSINGER-LAHN Monika, HOLZHAMMER Murielle, MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, OBRINGER René, HOLTZER Olivier, ZINS Éric, MARZOLFF Emmanuel, OCHS Andréas et MASSING Fabrice.

**Absent excusé :** M. MULLER Francis.

**1°) Approbation de la réunion du 23 Juin 2016**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 23 Juin 2016.

**2°) Emprunt au budget général**

Vu la nécessité de recourir à un emprunt pour couvrir le montant des lignes de trésorerie relatives aux travaux réalisés les 5 dernières années, le Maire a sollicité plusieurs organismes bancaires pour ce financement.

Après examen des propositions, le Maire propose de retenir l'offre du Crédit Mutuel.

- La 1<sup>ère</sup> offre est de Mars 2016 pour un prêt à long terme de 500 000 à 550 000 € sur 20 ans au taux fixe de 2,10 %, remboursements trimestriel de 8 437,29 € par trimestre.
- Après négociation, la seconde offre de Septembre 2016 pour 550 000 € d'une durée de 25 ans au taux fixe de 2,30 %, remboursement trimestriel de 7 247,33 € semble plus intéressante.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place de cet emprunt (seconde offre), à l'exception de M. OCHS Andréas qui s'abstient.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Septembre 2016 à 20 heures**



**3°) Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des deux offres émises par le CDG 57 concernant SWISS LIFE (courtier d'assurance : GRAS SAVOYE – BERGER Simon) d'une part et de GROUPAMA d'autre part concernant le contrat d'assurance groupe statutaire.

**- Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL et fonctionnaires détachés dans la fonction publique territoriale**

(taux garantis 2 ans sans résiliation)

**Option n° 3 :**

Tous risques, avec une franchise de 30 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire : 4,43 %  
**ET**

**- Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public (IRCANTEC)**

Tous risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire

Taux : 1,30 %

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

**DECIDE** d'accepter la proposition suivante :

Assureur : SWISS LIFE

Courtier gestionnaire : GRAS SAVOYE – BERGER SIMON

Durée du contrat : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois avant l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier

Au taux de l'assureur s'ajoute une contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

**DECIDE** d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

**DECIDE** d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,

**CHARGE** le Maire à résilier, si besoin, le contrat d'assurance statutaire en cours.

**PREVOIT** les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Septembre 2016 à 20 heures**



**4°) Lotissement Stockallmend 2**

Monsieur le Maire présente le plan du projet du nouveau lotissement Stockallmend 2.

Le nouveau lotissement sera composé de 20 parcelles commercialisables + 1 parcelle pour les arboriculteurs.

Il est constitué de :

- 14 parcelles dont la totalité du terrain est constructible ;
- 6 parcelles dont une partie du terrain n'est pas constructible.

Le Coût global de ce projet est estimé à 756 332,40 € HT.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

- L'are de terrain constructible à 8 500 € TTC
- L'are de terrain non constructible à l'arrière des parcelles constructibles à 3 000 € TTC.

**5°) Défense recours, nomination d'un avocat**

L'ancienne Secrétaire de Mairie Estelle Freyermuth assigne la Commune en justice au Tribunal Administratif de Strasbourg. La défense sera assurée par Me HENNARD.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de permettre au Maire d'ester en justice et de régler toutes les sommes demandées par Me HENNARD pour défendre la Commune.

**6°) Achat d'un défibrillateur**

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'offre de Monsieur MARZOLFF qui procédera à l'achat d'un défibrillateur de chez SECURIMED à 1490 € HT qui sera installé en Mairie.

M. MARZOLFF s'occupera des formations gratuites pour les habitants du village intéressés.

La maintenance sera effectuée par nos soins.

**7°) Fusion de la CASC et de la CC Albe et des Lacs**

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, et notamment son article 35 qui instaure les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI) pour aboutir à la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-43-1,

Vu l'arrêté n°2016-DCTAJ/1-019 du 30 mars 2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale de la Moselle, lequel prévoit notamment la fusion de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et de la Communauté de communes de l'Albe et des Lacs,

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Septembre 2016 à 20 heures**



Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 avril 2016, notifié le 3 mai 2016, portant projet de périmètre de la fusion de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs et de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 Décembre 2015 portant avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Moselle transmis par M. le Préfet en date du 12 octobre 2015,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 Juin 2016 portant avis favorable sur l'arrêté préfectoral relatif au projet de fusion des EPCI,

Considérant les projets d'accords locaux portant sur le financement du réseau très haut-débit de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs, et sur le PPRT de la société Inéos,

Considérant l'étude d'impact budgétaire et fiscale relative à ce projet de fusion et approuvée par les EPCI et les communes concernés par ledit projet de fusion,

**Décide sauf 1 abstention (M. OBRINGER René)**

De solliciter l'approbation des statuts de l'EPCI issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs. (Voir délibération)

**8°) Divers**

- Brioches de l'amitié : Le Conseil municipal décide que la vente des brioches de l'amitié sera réalisée par les représentants des associations ainsi que par quelques membres du Conseil Municipal.
- Terrains rue des Marguerites : Un particulier serait intéressé par un terrain d'environ 47 ares appartenant à la Commune en Section 14 parcelles : 681 – 293 – 294 – 295 et 296.

Le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente du terrain à 150 000 € TTC.

Les extensions réseaux seraient prises en charge par la Commune.

- Lotissement privé rue des Vergers : en section 2 parcelle 270, 12 615 m<sup>2</sup> M. le Maire a reçu la visite de MM. DASKOLY et BECKER pour étudier la faisabilité d'un lotissement privé derrière la ferme WOLLEHOFFMANN, 40 Rue du Val de Blies.
- Vu l'insuffisance de crédits au Chapitre 66 du Budget Assainissement, le Maire décide de procéder au virement de 134 € du Chapitre 11 article 61523 vers le chapitre 66 article 66111.
- Vu l'insuffisance de crédits au Chapitre 11 du Budget général, le Maire décide de procéder au virement de 10 000 € du chapitre 12 article 6413 vers le chapitre 11 article 6156 (2 000 €) et l'article 627 (8 000 €).

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Décembre 2016 à 20 heures**



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 16 Décembre 2016 pour la réunion du Jeudi 22 Décembre 2016 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 22 Septembre 2016
- 2) Droit de Prémption Urbain
- 3) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- 4) Utilisation des crédits d'investissement avant le vote des budgets
- 5) Indemnités du receveur
- 6) Subvention pour le conseil de fabrique
- 7) Subvention pour la bibliothèque pédagogique
- 8) Admission en non-valeur
- 9) Plan d'épandage
- 10) Travaux sylvicoles
- 11) Sentiers de randonnée
- 12) Subvention pour l'Amicale des Elus, anciens élus et du personnel de la Commune
- 13) Divers

**Présents :** M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, HEUSINGER-LAHN Monika, HOLZHAMMER Murielle, MM. BOUR Thierry, OBRINGER René, MARZOLFF Emmanuel, OCHS Andréas, MULLER Francis et MASSING Fabrice.

**Absent excusé :** MM KRUSINSKI Brunon (procuration à M. MULLER Francis), ZINS Eric et HOLTZER Olivier.

**1°) Approbation de la réunion du 22 Septembre 2016**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 22 Septembre 2016.

**2°) D.P.U.**

La commune renonce à son Droit de Prémption Urbain concernant les maisons :

- 2 Rue des Jardins, parcelles : n°91 et 94 en section 1
- 13 Rue des Vergers, parcelles : n°7, 8, 9, 10 et 11 en section 11.

**3°) Transfert de la compétence PLU**

Par courrier du 15 Décembre 2016, le président de la C.A.S.C., M. Roland ROTH explique que les communautés d'agglomération deviendront compétentes de plein droit en matière de PLU à l'issue d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi, soit le 27 mars 2017.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Décembre 2016 à 20 heures**



Il est possible pour les communes de délibérer à compter du 27 Décembre 2016, c'est-à-dire dans les 3 mois précédant le terme du délai. Si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population du territoire s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu.

Si après le 27 Mars 2017, la communauté d'agglomération n'est pas devenue compétente en matière de PLU, elle le deviendra de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, soit le 1<sup>er</sup> Janvier 2021. Cependant, les communes disposeront à nouveau de la faculté de s'opposer à ce transfert.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence PLU vers la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

**4°) Utilisation des crédits d'investissement avant le vote des budgets 2017**

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD).

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à utiliser 25 % des crédits d'investissements avant le vote des budgets 2017.

**5°) Indemnités du receveur**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas accorder l'indemnité de conseil au Receveur Municipal. Ceci au titre du litige qui nous a opposé au receveur l'an passé.

**6°) Subvention pour le Conseil de fabrique**

Jean Karmann, alors Conseiller Général, avait octroyé 3 000 € de subvention supplémentaire à la Commune pour couvrir les frais des travaux sur la grotte.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer cette subvention au Conseil de fabrique.

**7°) Subvention pour la bibliothèque pédagogique**

L'école de Blies-Ebersing coopère régulièrement avec la bibliothèque pédagogique de Sarreguemines Ouest. De ce fait, le conseil municipal répond positivement à leur demande de subvention et leur accorde à l'unanimité la somme de 200 €.



### **8°) Admission en non-valeurs**

Le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité la prise en compte d'un titre en non-valeurs datant de 2006 pour M. GREFF Jérôme pour un montant de 43,29 €.

### **9°) Enquête publique concernant le Plan d'épandage du SYDEME (Morsbach)**

Monsieur le Maire présente le projet d'épandage du Sydeme, l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique par M. le Préfet ainsi que l'avis de l'A.D.P.S.E (l'Association de Défense contre la Pollution de Sarreguemines et Environs) au Conseil municipal.

Le **digestat** (à ne pas confondre avec le compost) est un des deux résidus, au même titre que le biogaz, issu du processus de méthanisation (digestion anaérobie) de matières organiques. Il s'agit d'un résidu solide ou liquide pâteux composé d'éléments organiques non dégradés et de minéraux.

Le Président du Sydeme présente une étude d'impact de bonne qualité. L'objectif du site de méthanisation des biodéchets de Morsbach a pour but l'élimination de ces digestats par épandages agricoles. Ce projet constitue une modification substantielle des conditions d'exploiter l'installation de méthanisation qui nécessite donc une enquête publique (enquête réalisée du 24 octobre 2016 au 23 Novembre 2016).

L'ADPSE (Association de Défense contre la Pollution de Sarreguemines et Environs) dresse quant à elle un portrait différent de ce projet car elle qualifie l'épandage de ces digestats comme non-conformes aux normes en vigueur et indique notamment la difficulté d'accès aux documents pourtant publics qui devrait être mis à disposition par le Sydeme, ce qui est inadmissible dans une enquête publique.

L'étude démontre la présence de substances toxiques comme des métaux lourds. Certains seuils limites sont fréquemment atteints, voire dépassent les seuils de la norme NF U 44-051. Aussi, ils deviennent de fait impropres à une valorisation en tant qu'amendements agricoles.

Les zones d'épandage prévoient une distance d'isolement de 100 m des immeubles habités ou habituellement occupés, cette distance doit être respectée d'après l'arrêté du 8 Janvier 1998. Le plan d'épandage présenté par le Sydeme ne prévoit lui que 50 m par rapport aux habitations.

En outre, ce serait le Sydeme qui serait en charge du contrôle/suivi des épandages, ceci n'est pas impartial.

En conclusion, les métaux lourds contenu dans ces digestats ont des effets délétères tant sur la santé humaine que celle de la faune.

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal se prononce contre le projet d'épandage du Sydeme qui serait toxique pour nos sols par accumulation.

### **10°) Travaux sylvicoles**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le paiement de la facture d'investissement liée aux travaux sylvicoles pour l'année 2016 pour un montant de 4 169,08 € TTC.

Ces travaux sylvicoles correspondent au nettoyage manuel localisé de jeune peuplement de feuillu de hêtre de 3 à 6 m. dont la localisation est en parcelles 11 et 12.

**Commune de BLIES-EBERSING**  
**Séance du conseil municipal du Jeudi 22 Décembre 2016 à 20 heures**



**11°) Sentiers de randonnée (PDIPR)**

Dans le cadre de la procédure d'inscription au réseau de sentiers de randonnée de la Vallée de la Blies au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), le conseil départemental approuve le dossier d'intention qui lui a été transmis en novembre 2016 par les services de la C.A.S.C.

Par conséquent l'ensemble des circuits bénéficiera d'une protection et d'une promotion dans le cadre de ce programme. Tous les sentiers seront inscrits mais seuls 2 circuits seront entièrement financés par le conseil départemental (balisage, signalétique et brochure), les autres seront à la charge de la Communauté d'Agglomération et seront soumis au financement du programme LEADER.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'inscription du réseau des sentiers de Blies-Ebersing au Plan départemental des itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR).

**12°) Subvention pour l'Amicale des Elus, anciens élus et du personnel de la Commune**

Mme BEINSTEINER, 1<sup>ère</sup> adjointe et présidente de l'Amicale des Elus, anciens élus et du personnel de la Commune de Blies-Ebersing nous présente la liste des frais liés aux différentes manifestations qu'elle a organisées.

Pour couvrir ces frais, le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention de 600 € à l'amicale.

**13°) Divers**

- Vu l'insuffisance de crédits au Chapitre 65 du Budget général, le Maire a décidé de procéder au virement de 16 200 € du chapitre 66 article 66111 vers : l'article 65548 : 16 150 € et l'article 6541 : 50 € du chapitre 65.
- L'opération brioche de l'amitié 2016 a rapporté la somme de 503 € à l'A.F.A.E.I. (170 brioches vendues).
- Demande de l'AMAPA : la résidence Les Acacias de Montigny-Lès-Metz sollicite la commune pour offrir une photo de sa Commune natale à Mme JOCHUM Clémence née JUNG pour Noël : Le Maire a donc fait le nécessaire pour offrir une photo encadrée à Mme JOCHUM.

La photo a été mise à disposition par M. Pierre JUNG.

Montant du cadeau : agrandissement photo + cadre : 59,50 € T.T.C.

*Histoires*

*De*

*Blies-Ebersing*

## Plaidoyer pour une agressée...



Piste cyclable Bliesbruck – Blies-Ébersing – Felpersviller (ancienne voie ferrée)

Dans l'Écho de Blies-Ébersing de janvier 2011, je terminais mes propos sur l'ex-ligne de chemin de fer Sarreguemines - Deux Ponts en disant qu'elle « a été réhabilitée en voie cyclotouristique et connaît une deuxième vie depuis peu... ».

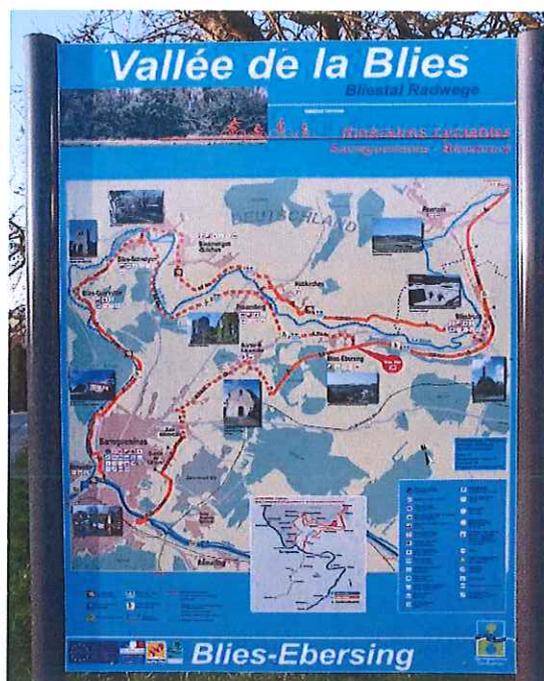
M'y promenant cet été, j'ai été frappé et indigné par le massacre et la lacération du panneau explicatif à son entrée à Felpersviller. Même scénario au pont qui l'enjambe à Blies-Ébersing. Pourquoi détruire ce qui nous unit à notre passé ?

En réaction, je propose de donner la parole à cette voie touristique pour qu'elle clame haut et fort sa généalogie.

« Ma construction date de l'époque allemande après la guerre de 1870. J'ai été inaugurée le 1<sup>er</sup> mars 1879. Certainement que l'autorité allemande de l'époque avait des visées politiques en me créant car, peu de temps après mon édification, le pont enjambant la Sarre près du moulin Bloch à Sarreguemines appelé « die Kriegsbruck » permit aux trains allant à Sarralbe de contourner la gare de Sarreguemines au lieu d'y entrer pour changer la locomotive de place.

A double voie sur la totalité de mon parcours, je drainais la vallée de la Blies vers Sarreguemines et déversais ma cargaison d'ouvriers et d'ouvrières vers les faïenceries, les coffres-forts Hafner, la tuilerie-briqueterie de Sarreguemines, sans parler des autres employeurs de la ville. Que d'emplois découlant de mon existence ! Peu à peu, le manoeuvre rural devenait « Isebohner » et trouvait du travail comme « Rottarbeiter » chargé de l'entretien de la voie, se hissant parfois au sommet de la pyramide en devenant « Kaiserlich-Königlicher Lokomotifführer » sans parler de la foule des métiers intermédiaires dans le fonctionnement et l'exploitation. Le dépôt de machines de Sarreguemines était important !

Chaque jour, un « Streckläufer » (contrôleur des voies) faisait un trajet d'au moins 5 km à pied, l'œil rivé sur les rails, contrôlant la solidité des jonctions entre les rails. Muni d'une lourde clé anglaise, il resserrait les boulons, si nécessaire. Le long de la voie courraient des fils téléphoniques, portés par des poteaux en bois solidement fichés en terre et mettant en liaison les différentes stations, les gares, les centres d'aiguillages. Chaque passage à niveau était muni de barrières mobiles qu'on abaissait ou montait jour et nuit, car le trafic était ininterrompu. Dès qu'un train avait quitté la gare, son départ était signalé à la gare d'arrivée. Une cloche fixée sur une potence carillonnait joyeusement, appelant les retardataires à se hâter...



Panneau explicatif (gare de Blies-Ébersing)

### Et puis... il y avait la légende...

Perdante au conflit de 1870, la France s'était vu infliger le paiement d'un dédommagement de 5 milliards de francs-or par le chancelier Bismarck. La dernière tranche était payable en 1880. Ma grand-mère, née en 1869 au village, prétendait mordicus qu'un train spécial, venant de Paris et se dirigeant vers Berlin, ayant à son bord le solde de cet incroyable montant, avait emprunté la voie gardée par les « Schwoligés » (chevaux-légers en garnison à Sarreguemines). Elle l'avait vu de ses yeux...

Le retour à la France en 1918 ne changea pas grand-chose au trafic de la ligne, la Sarre ayant un statut spécial. Ce n'est que le retour au Reich en 1935 qui ramènera la frontière entre Reinheim et Bliesbruck, stoppant net l'activité ferroviaire.

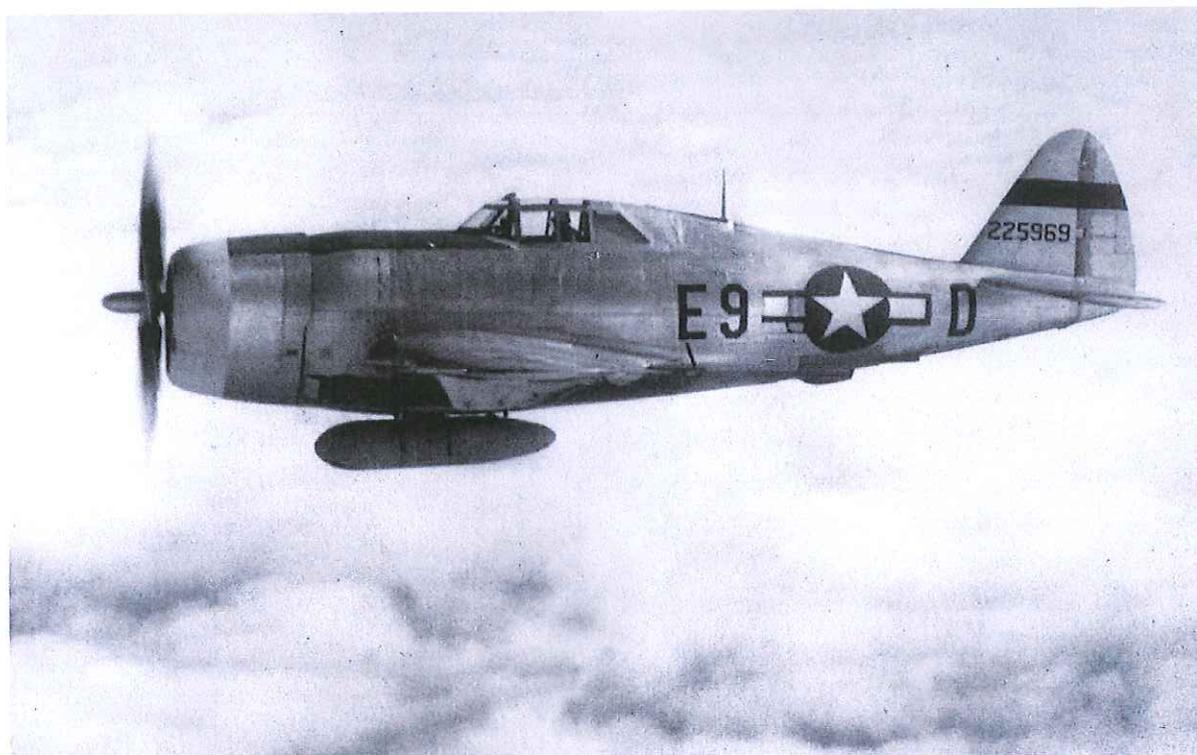
L'évacuation en 1939 arrêta totalement tout trafic pendant un an. Les hostilités n'avaient pas grandement abimé les installations et les trains se remirent vite à circuler en 1940 avec l'annexion.

De réseau Alsace-Lorraine, devenu SNCF en 1936, me voilà « Reichsbahn » eu sein du « Gau Westmarck ». Coupé de la France, mais avec un trafic intense vers ce pays, je connais un renforcement important de ma structure. Renforcement pour supporter les trains rapides ! C'est ainsi que quotidiennement le « Urlaubszug » Paris-Berlin empruntera ma voie. Venant de

Nancy-Benestroff-Sarralbe-Sarreguemines (Kriegsbruck), je contourne la gare pour m'arrêter à Folpersviller – pour desservir Sarreguemines et Sarrebruck – et continuer ensuite par Homburg-Kaiserslautern. Ce trafic continua jusqu'au débarquement allié en 1944. Souvent, des mouvements de troupes s'effectuaient sur ma voie : retour de régiments du front russe vers la France pour « Genesung » (rétablissement, convalescence) ou, en sens inverse, envoi d'unités nouvellement créées en France allant combattre sur le front russe.

### **Achtung, Jabos (Jagdbombers) !!!**

Après le débarquement allié et l'approche du front vers l'automne 1944, des aérodromes construits à la hâte en France permirent aux célèbres chasseurs-bombardiers P-47 américains, tant craints par les troupes allemandes, d'avoir la suprématie aérienne.



P-47 Republic Thunderbolt en 1944.

Armement :

Six à huit fusées antichar de 127 ou de 155, ou 1 ou 2 bombes, et ses mitrailleuses 12,7

Des survols de ma ligne eurent lieu tous les jours. Le couvert de la forêt, avant et après la gare, permettait un camouflage naturel facile aux Allemands. Un mitraillage quasi systématique s'installa, et nous, enfants, allions au ramassage des douilles éjectées des avions pendant l'attaque.

Un jour d'automne, en nous approchant de la voie pour faire provision de douilles, des policiers lourdement armés nous ordonnèrent rudement de déguerpir au plus vite. Nous comprîmes qu'il s'agissait d'un convoi de déportés en route vers un sinistre camp de concentration, mitraillés par les avions alliés !!! Mais comment les pilotes auraient-ils pu le savoir ???

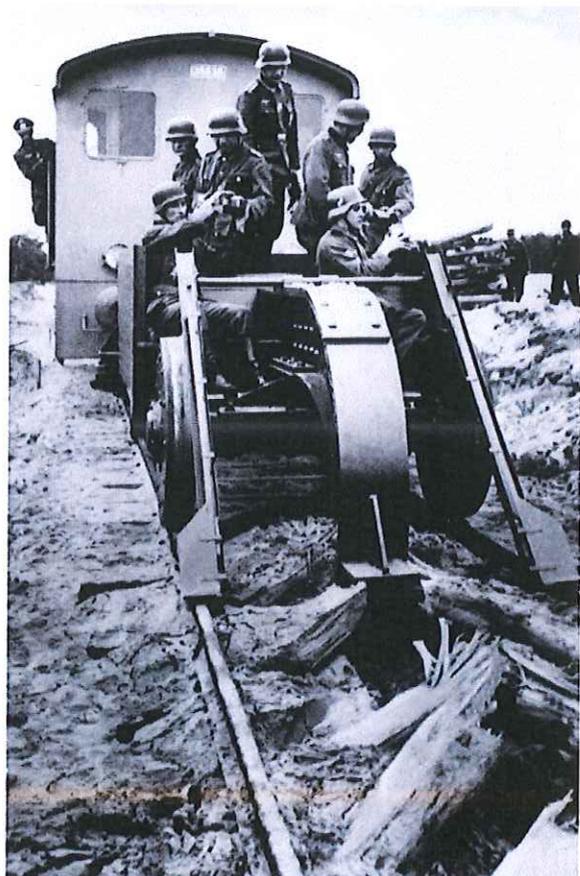


Gare de Foldersviller

C'est ainsi qu'en octobre 1944 notre famille, occupée à rentrer sa récolte de pommes de terre au « Gries », le long de la Blies face à Habkirchen, a assisté à un spectacle dont elle se serait bien passée. Attaque aérienne sur la gare de Foldersviller ! Un chasseur-bombardier réussit à placer une bombe en plein bâtiment de la gare. Toute la construction fut soufflée et s'affaissa comme un château de cartes, transformant gare, bureaux, habitation en un tas de gravats fumants. La gare de Foldersviller ne fut jamais reconstruite. Une simple baraque en bois la remplaça.

Un peu avant la gare, sur le pont de chemin de fer supportant la ligne Sarreguemines-Bitche une pancarte géante était accrochée. On pouvait y lire ce slogan : « Räder müssen rollen für den Sieg ». Elle était encore visible après la guerre.

Mais le pire allait m'arriver peu avant la libération. Pratiquant la règle de la terre brûlée, l'occupant me détruisit physiquement. Un immense crochet tranchant, enfoncé dans le



Arracheuse de voie ferrée (1944)

ballast, trainé par trois robustes locomotives, cisaila les traverses en bois et arracha les tire-fonds. La voie était inutilisable de Sarreguemines à Reinheim.

La gare de Folsersviller était dotée d'une rampe de déchargement sur sa face sud. Elle allait du passage à niveau de la route de Bitche jusqu'au carrefour du chemin de la Bruchwies (actuellement centre de tri des déchets ménagers). L'autorité militaire avait besoin d'infrastructures solides pour ses troupes ».

La piste cyclable s'arrête net au passage à niveau de Folsersviller. Le tronçon ferré allant vers Sarreguemines continue de dépérir lentement, mais sûrement. Il est également regrettable que le destin subi par la voie de Deux-Ponts se répète avec la voie de Bitche qui traverse le ban de notre commune sur une longueur de près de 2 km, parallèlement à la Route Nationale, devant la façade nord de la ferme du Wiesing. Sa vétusté ne permet plus aucun trafic depuis des années. En faire quoi ? Les responsables administratifs et politiques en débattent certainement. Une idée géniale se fera, peut-être, jour dans un avenir proche... ou lointain!

Avant de clore ce plaidoyer, je voudrais rendre hommage à la « Cobachbrick », ce tunnel qui relie le village à la vallée de la Cobach. En automne 1944, quand l'artillerie américaine se déchaîna avant l'arrivée des premières troupes à pied (les fameux G.I.s), il nous a accueillis pendant des semaines sous son arche, évitant ainsi des pertes humaines civiles à notre village. Il s'est comporté comme une mère poule, nous protégeant sous sa voute et nous abritant des méfaits de la guerre pour nous permettre de survivre et de vous raconter cette histoire !!!



Blies-Ébersing (tunnel sous la voie ferrée ou « Cobachbrick »)

Georges REIS

Décembre 2016

## Et encore un peu de généalogie...

L'an passé, ont paru deux gros ouvrages de généalogie sur les habitants de Blies-Ébersing, couvrant la période allant de la fin de la Guerre de Trente Ans (terribles destructions et lent repeuplement dans la deuxième moitié du 17<sup>e</sup> siècle) à l'exode de 1939.

1. « Gens du Westrich - Blies-Ébersing - Les Familles avant 1940 », auteurs Sylvain Dihl et Alain Willigsecker, dans la collection du Cercle Généalogique de Moselle-Est.
2. « Les Familles Blies-Ebersingeoises avant 1940 », par René Weislinger.

Ces deux ouvrages sont un complément précieux au volume de Christel Stahl « Habkirchen - wie es war und ist - Einwohner der Pfarrei St Martin Habkirchen von 1688 bis 1905 » paru en 2006 et édité par le « Heimat und Geschichts Verein Mandelbach Habkirchen ». La paroisse de Habkirchen englobait en ce temps les localités Mandelbachtal et Habkirchen (devenues Habkirchen) en rive droite de la Blies, et Foldersviller Blies-Ébersing, y compris le Wiesingerhof, en rive gauche. Le village de Wiesingen a été détruit par les mercenaires suédois pendant la Guerre de Trente Ans et n'a jamais été reconstruit.

Les deux volumes – 1 et 2 – reproduisent le même récit d'Émile HENRICH, né en 1913 à Blies-Ébersing, décédé en 1988 à Etzling, village dans lequel il avait été instituteur. De rares Ebersingeois se souviennent encore de « Webers Emile » et de sa sœur « Webers Maria », appelés ainsi du fait que leur mère Catherine était née Weber, et non d'après le nom de leur père. C'est ainsi dans nos villages : us et traditions font loi ! C'est de cette facette de la généalogie, inscrite dans aucun acte, orale et sans trace, fugace, appelée à disparaître avec le décès des personnes en question, que je veux vous parler brièvement.

Émile parle de la grande famille PORTÉ dont faisait partie sa mère et cite le défunt garde-champêtre Nicolas PORTÉ, « de GRUVER Nickel ». Là aussi, il s'agit d'une remontée féminine à la famille GRUBER qui a bel et bien existé.

Notre voisin au Ham, Jean THÉOBALD, était « Chaussemonns Schang ». Son père ainsi que son grand-père exerçaient le métier de cantonnier. Ils travaillaient à la voirie, donc sur la chaussée, d'où l'appellation !

Un peu plus loin demeurait Jean BUSCHMANN. « Schany », déformation de Johnny américain. Sa fille Anne était « Schanys Onna ».

Près du pont, à côté de la Cobach logeait la famille KLEINHOLTZ, mieux connue sous le nom de « Bach Peters ». Mais ne voyez surtout rien de blessant, ni de péjoratif, dans l'appellation.

La grande ferme, face à l'école, était celle de Jules BAUMGARTEN. Ses deux petits-fils sont restés, leur vie durant, « SCHULZ Sebel » et « SCHULZ Arthur » alors qu'ils s'appelaient HOFFMANN Joseph et Arthur !

La famille SCHWARTZ Théodore demeurait dans la Hohl. Les enfants Jean et Marie étaient « Hohle Jean » et « Hohle Maria ».

HOFFMANN Arthur, fils de Florian et de Catherine, née PORTÉ, avait un ascendant maternel roulier (équivalant de chauffeur-routier de nos jours) et était appelé « Rouliers Arthur ».

Tout au fond du Hinnereck, logeaient les BECKER et leur fille, épouse HENRICH. Madame BECKER passait pour « es alte ROHR Louise » et sa fille « es junge ROHR Louise », histoire d'un ancêtre ROHR !

Des PORTÉ, il y en avait à foison dans le village. Ce sont tous les descendants de PORTY Henri venu en 1676 de Grande-Bretagne pour repeupler le village après les tueries de la Guerre de Trente Ans. Christel Stahl nous en a fait la révélation !

Pour créer sa vaste famille, mon grand-père maternel KUNTER Georges s'est choisi comme épouse en 1880 PORTÉ Anne, fille de PORTÉ Jean-Adam. Ce dernier avait pour père PORTÉ Jacques qui, lui, devait sa vie à PORTÉ Jean dont le père était PORTY Philippe, issu de PORTY Auguste dont le géniteur était PORTY Adam. Son père à lui était PORTY Henri, né vers 1627, qui épousa vers 1676 Christine ROULLING, née vers 1652 à Blies-Ébersing. La transformation du nom, de PORTY en PORTÉ, est fréquente dans les vieux actes. Nos ancêtres ignoraient l'écriture !

Tu vois donc, cher Émile, que le cousinage relevé dans tes écrits est même plus important que mentionné. Je terminerai ma digression en t'annonçant que le Maire actuel, Pascal TARILLON, est fils d'Yvette PORTÉ, fille d'Antoine !

Mais revenons au Hinnereck ! PORTÉ Marie, mère de Jean et de Walter était « HANSELS Marie ».

Plus loin, face à la maison JACQUES, demeurait PORTÉ Pierre, mieux connu sous le nom de « EHRMINGERS Peter » et son épouse « MARIKÄTSE Onna »

Non loin de là, vivait aussi « MATZE Anna », fille de Mathias BUSCHMANN.

De tels usages se retrouvent aussi dans d'autres villages.

A Bliesbruck, il y avait un « Wurscht Honnes ».

A Felpersviller, une auberge était tenue par un « SCHWOLIGÉ », déformation de Chevaux-Légers en garnison à Sarreguemines (dans la caserne à l'emplacement de l'actuel Lycée Technique).

A Frauenberg, le Maire du village, SCHNEIDER Pierre, était le « SAND Pierre », allusion à l'exploitation d'une sablière en aval du village.

Un des plus anciens cultivateurs était connu sous le sobriquet de « SCHREINER HONESSE Pierre ».

En cas d'accident avec bris osseux, on avait recours aux talents du « Rahlinger Monn ». Quant au troubadour de la région, c'était le « SILZENER Frenzel » puisqu'il venait de Siltzheim !

Georges REIS

Décembre 2016

# *Rétrospectives*

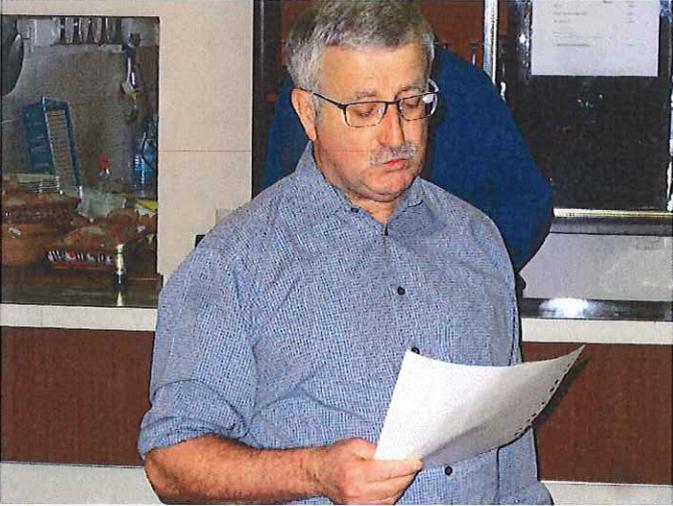
*\*2016\**

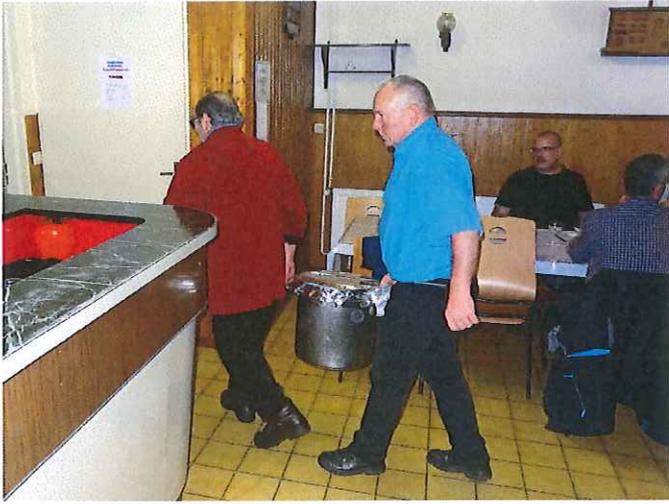
# REPAS CHOUCROUTE DU CONSEIL DE FABRIQUE

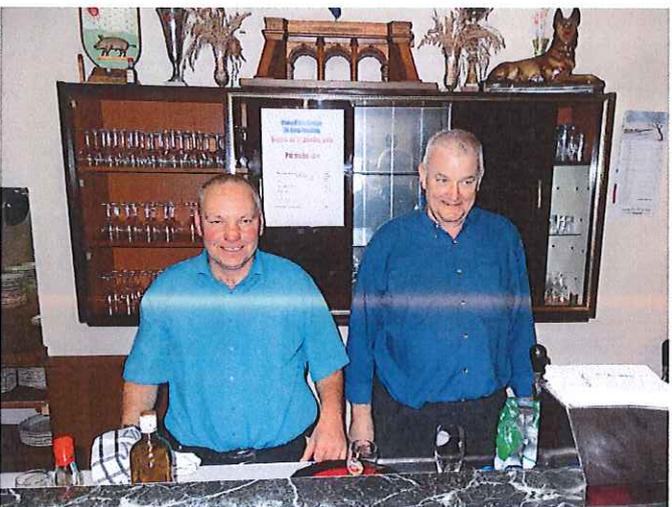
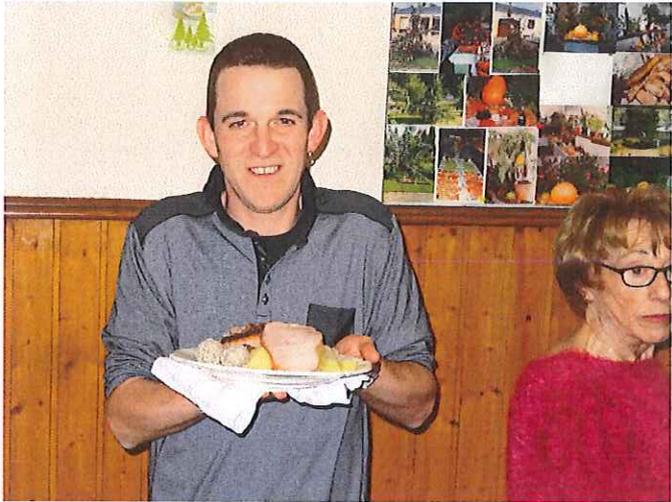
31 janvier 2016

Photos Pierre Jung











## *Eglise Saint-Hubert Bénédition des Rameaux*

*20 mars 2016*

Le Dimanche des Rameaux, une semaine avant Pâques, les paroissiens de Blies-Ebersing et des autres villages de la Communauté de Paroisses du Val de Blies se sont réunis en l'église de Blies-Ébersing.



Selon l'ancienne tradition, l'abbé Pierre Simon, qui célébrait la messe, a béni les rameaux de buis apportés par les fidèles.





A la sortie de la messe, selon la coutume, les enfants de chœur ont vendu des brioches en forme d'Agneau Pascal pour aider à subventionner leur voyage annuel, cette année en Belgique aux sanctuaires de Beauraing, aux grottes de Han et au parc d'attractions Walibi.

*Texte et photos Pierre Jung*

*Communauté de Paroisses Sainte-Marie du Val de Blies*

## *Première Communion*

### *17 enfants célèbrent l'Eucharistie*

*15 mai 2016 à Frauenberg*



Les enfants du Val de Blies ont célébré leur Première Communion, entourés de parents et d'amis venus nombreux.

Lors de la messe solennelle célébrée par l'abbé Arnaud Graeffly en l'église de Frauenberg, dix-sept enfants venant de la communauté de paroisses du Val de Blies ont fait leur Première Communion. Six enfants de Bliesbruck, trois de Blies Ebersing, cinq de Frauenberg et trois de Blies Schweyen ont célébré ensemble cet évènement religieux, accompagnés par leurs parents, familles, amis, et rehaussé par les chants de la chorale.

Le curé a remercié la catéchiste, Marie-Louise Vogel, ainsi que les parents, pour leur investissement à la préparation de la Première Communion. Ils ont été les acteurs du bon déroulement de ces mois de préparation et de cette magnifique cérémonie.

*Texte et photo Olivier Weissend*

*Publié le 16 mai 2016 Républicain Lorrain*

# Les Classes 1948 et 1949 Se retrouvent



Dimanche 11 septembre 2016, à l'invitation de Roland Grussi, les natifs de Blies-Ébersing, nés en 1948 et 1949, se sont retrouvés avec leurs conjoints pour fêter ensemble.

La rencontre a commencé par une messe dite en l'église Saint-Hubert de Blies-Ebersing par l'abbé Albert Haller.

Puis nos amis se sont rendus restaurant à Meyerhof où ils ont pu, devant un succulent repas, se remémorer et échanger tous les merveilleux souvenirs de leur jeunesse.

Ces retrouvailles se feront à nouveau dans trois ans avec les classes 1948, 1949 et 1950.





# *Assemblée Générale*



L'association Blies-Art a tenu son assemblée générale en mars 2016.

Les 48 membres de cette association sont répartis dans différents ateliers (peinture, aquarelle, scrapbooking et informatique).

# *Les mains vertes récompensées*



C'est au foyer de Blies-Ebersing, le jeudi 13 octobre 2016 que Monsieur le Maire Pascal Tarillon a invité les lauréats du concours des maisons fleuries pour la remise des prix.

# Vive la rentrée !



C'est la rentrée, 23 élèves de CE2 ont repris le chemin de l'école.

Ils ont été accueillis par Mme Bour Stéphanie et Mme Coulombel Christiane, Atsem.

## Les enfants nettoient la nature



Les enfants du périscolaire des trois communes du Val-de-Blies (Blies-Ebersing, Frauenberg et Blies-Guersviller) ont participé à l'action « Nettoyons la nature », en ramassant les déchets aux abords du périscolaire de manière ludique et pédagogique.

Ainsi, les enfants ont compris l'importance de la protection de l'environnement et se sont engagés à y faire attention.

# **Arboriculteurs de Blies-Ebersing**

## **Exposition de fruits et légumes**

**18 septembre 2016**



Le syndicat des arboriculteurs de Blies-Ebersing, présidé par Jean Greff, a organisé sa traditionnelle exposition de fruits et légumes au court de tennis de la commune en présence d'élus et de représentants de l'Union départementale.

Durant la journée, les membres ont rassemblé fruits, légumes et cadeaux pour proposer une tombola aux visiteurs. Plus de 70 repas ont été servis.

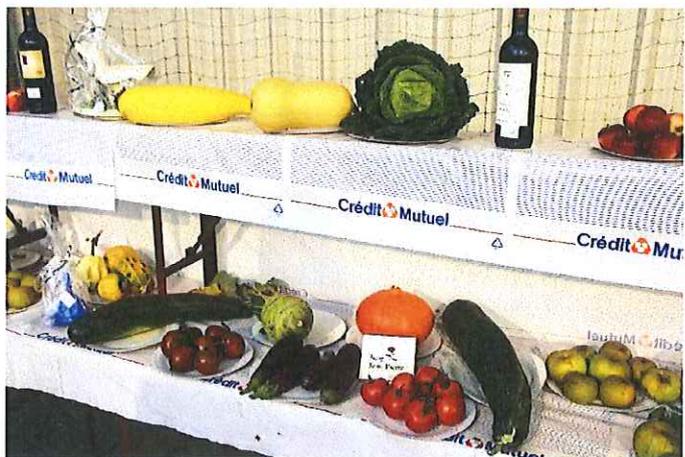
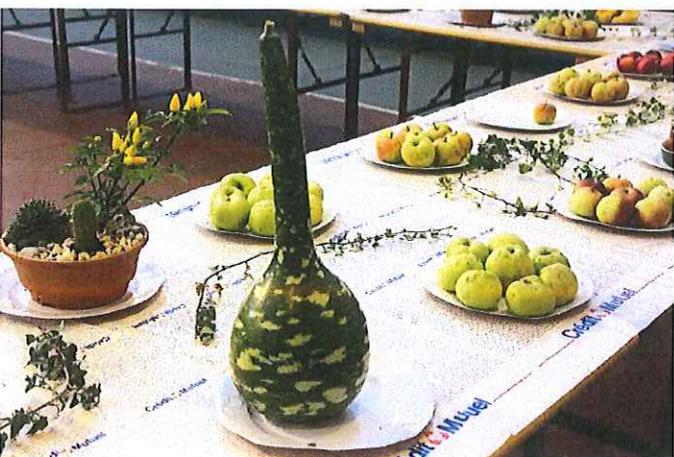
Lors de l'inauguration, deux membres ont été honorés : Laure Weber a reçu la pomme d'or et Marcel Herther la pomme d'argent.

*Texte et photo Olivier Weissend  
Publié le 23 septembre 2016 Républicain Lorrain*



*Après une très belle floraison des arbres fruitiers, les longues journées de pluie et quelques gelées tardives du printemps ont quasiment réduit à néant le travail des abeilles. D'où une récolte de misère, voire nulle, dans de nombreux vergers.*

Malgré cela, les arboriculteurs de Blies-Ébersing ont su présenter une belle exposition de fruits et légumes, accompagnée d'un repas le dimanche midi et couronnée par la traditionnelle tombola.





ASSOCIATION- ARBORICOLE- HORTICOLE DES  
PRODUCTEURS D'EAU DE VIE NATURELLE DE  
BLIES-EBERSING



**CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2017**

1. **4 février** : Formation à la distillation de 1<sup>er</sup> niveau à 8H30 dans la salle polyvalente de Lambach.
2. **17 Mars** : Assemblée Générale annuelle à Schorbach de la fédération Sarreguemines-Bitche. 19H00  
Sous réserve.
3. **18 Mars** : 9H00 à 11H30 Cours de taille au verger de Blies-Ebersing.
4. **9 Avril** : Assemblée Générale annuelle à 9H30 au foyer des arboriculteurs.  
Encaissement de la cotisation annuelle de 10 € et quote-part pour les membres du verger ; *à 9 H*  
(Moniteur JP.Pruvost) Vidéo projection.
- 5 ; **6 Mai** : Assemblée Générale et congrès Rohrbach les Bitche 9H00.
6. **10 Juin** : De 9H00 à 11H30 cours de taille en vert à Blies-Ebersing.
7. **30 Juillet** : Assemblée Générale extraordinaire au foyer des arboriculteurs à 10 H 00  
(Répartition des taches pour l'exposition des fruits et légumes.)
8. **17 SEPTEMBRE** : Exposition annuelle des fruits et légumes de l'association dans le court de  
De tennis.
9. **18 NOVEMBRE** : Formation à la distillation du 3<sup>ème</sup> niveau à 8H30 à Bliesbruck (Nettoyage des  
Alambics.
10. **1 SEPTEMBRE** : date limitée pour la commande d'arbres fruitiers et ornements pour 2017.  
Sont concernés les membres et les autres. Prendre contact avec le président.
11. **Divers** :  
Abonnement à la revue de l'UDSAH Moselle <<La relance fruitière>>. 1an soit 4 numéros à 15 €  
Abonnement à la revue <<fruits et abeilles>> ; 1 ans soit 11 numéros à 15,50.  
Ne pas oublier de s'inscrire au formations arboricoles des 1ers et 3èmes niveaux pour l'année 2017.  
Formation gratuite pour les membres à jour de leur cotisation.

**NB** : Pour les inscriptions et de plus amples renseignements s'adresser au Président

Jean Greff, 45 RUE DU Val de Blies à Blies-Ebersing 57200.





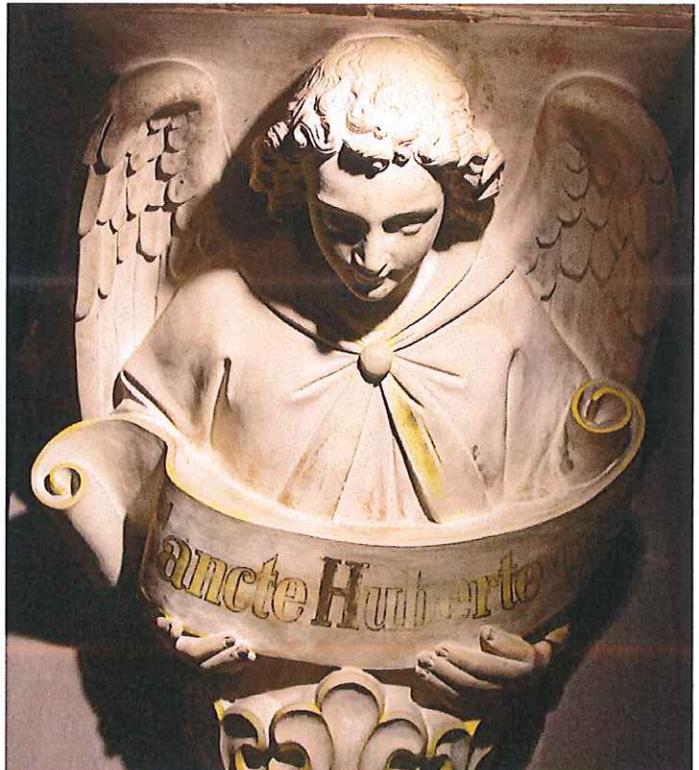
## *Fête de la Saint-Hubert et Bénédiction des Pains*

*6 novembre 2016*

Les paroissiens de Blies-Ebersing et des autres villages de la Communauté de Paroisses du Val de Blies se sont réunis en l'église de Blies-Ebersing pour fêter Saint-Hubert, saint-patron de notre église.

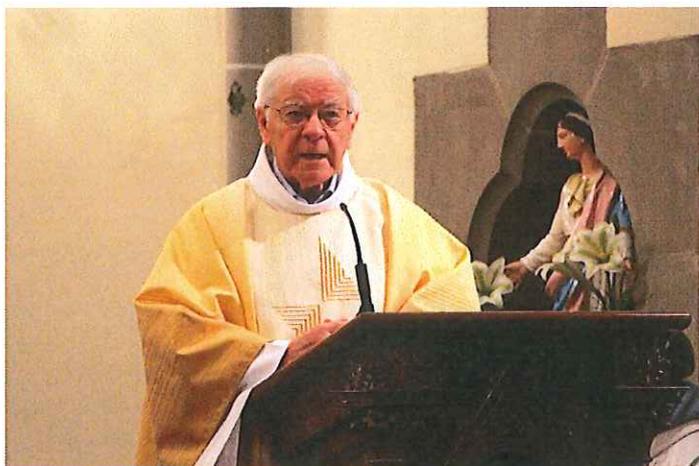


Selon l'ancienne tradition, l'abbé Pierre Simon, qui célébrait la messe, a béni les pains (offerts par le Conseil de Fabrique) que chacun a pu rapporter chez soi.



# CÉRÉMONIE ANTICIPÉE DU 11 NOVEMBRE

10 novembre 2016



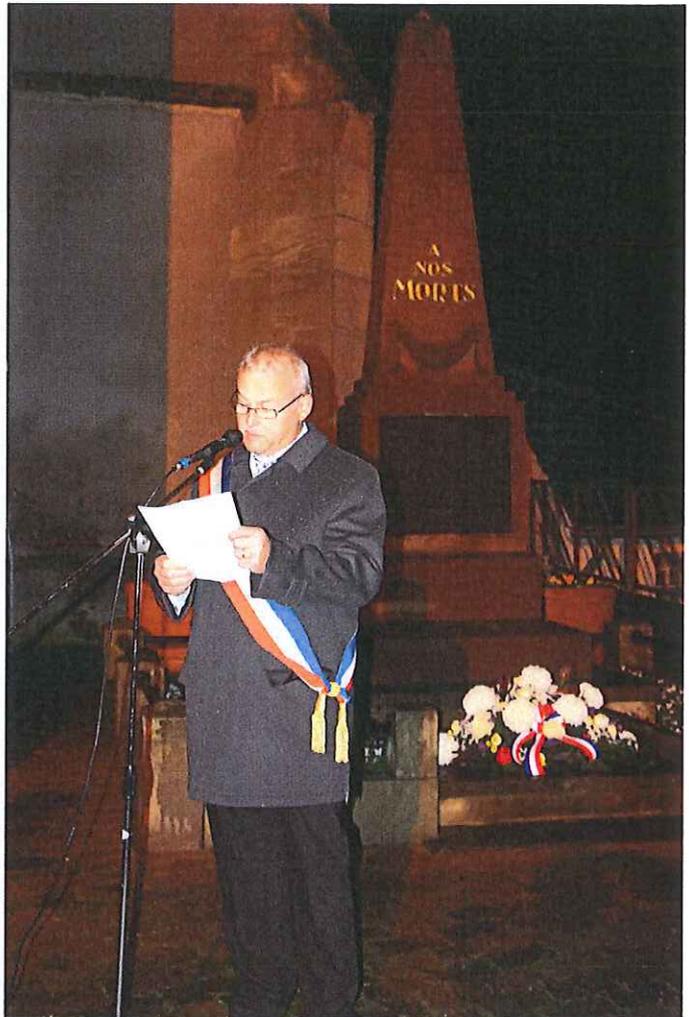
Après la messe célébrée en l'église Saint-Hubert par l'Abbé Albert Haller en l'honneur des morts de toutes les guerres qui ont semé la désolation dans notre pays, et particulièrement en souvenir des victimes de la Première Guerre Mondiale et de la terrible Bataille de Verdun dont nous comméorons le Centenaire, la cérémonie s'est poursuivie, sous une petite bruine, par le maintenant traditionnel défilé à travers les rues du village, Fanfare Saint-Pierre de Rémelfing en tête, suivie par les enfants de Blies-Ébersing arborant fièrement leurs lampions en souvenir de Saint-Martin.



Puis Pascal Tarillon, maire de Blies-Ébersing, a déposé une très belle gerbe de gros chrysanthèmes blancs mêlés à des roses et autres fleurs colorées, nouée par un ruban tricolore, au pied du Monument aux Morts, avant que ne retentisse la toujours émouvante Sonnerie aux Morts.



Après un moment de recueillement, Monsieur le Maire a lu le message de Monsieur Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, rendant hommage à tous les Morts pour la France.





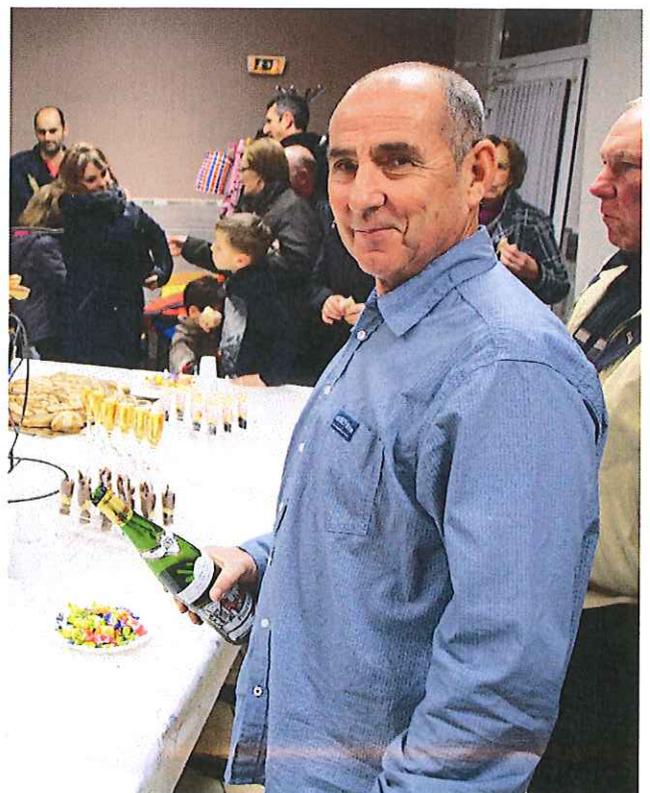
Puis la chorale a entonné La Marseillaise, suivie par la Fanfare Saint-Pierre qui a interprété l'Hymne National et quelques autres airs patriotiques en honneur de ceux qui ont donné leur vie pour la France.





Pour finir, Monsieur le Maire a invité tous ses concitoyens à un Verre de l'Amitié, pour fêter la Paix.









# ***NOËL DES SENIORS***

*27 novembre 2016*



Selon la tradition bien établie depuis de longues années, Pascal Tarillon, Maire de Blies-Ébersing, a invité au nom de la municipalité les seniors de la commune à un repas et un après-midi récréatif.



Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des convives, Monsieur le Maire a passé la parole à l'abbé Pierre Simon, Vicaire de la Communauté de Paroisses du Val de Blies, qui a dit son plaisir de passer l'après-midi avec les seniors de Blies-Ébersing.

Puis le Maire a tenu à honorer les deux doyens du jour de notre commune : Mme Delphine Wencker, 95 ans, et (en l'absence de M. Roger Pink, 84 ans, empêché) M. Bernard Schlosser, 83 ans, en remettant à l'une un magnifique arrangement floral et à l'autre un appétissant panier garni.

Le Maire a également souhaité un Bon Anniversaire à Mme Fernande Courlet et Mme Eliane Rubeck.





Sur sa lancée, Pascal Tarillon a aussi mis à l'honneur la vice-doyenne de la commune, Mme Madeleine Schwartz, qui porte aussi allègrement ses 90 printemps que le magnifique bouquet qui lui a été offert.

Puis il a félicité Cécile et Robert Tornow, ainsi que Danielle et Lucien Behr, pour leurs Noces d'Or.

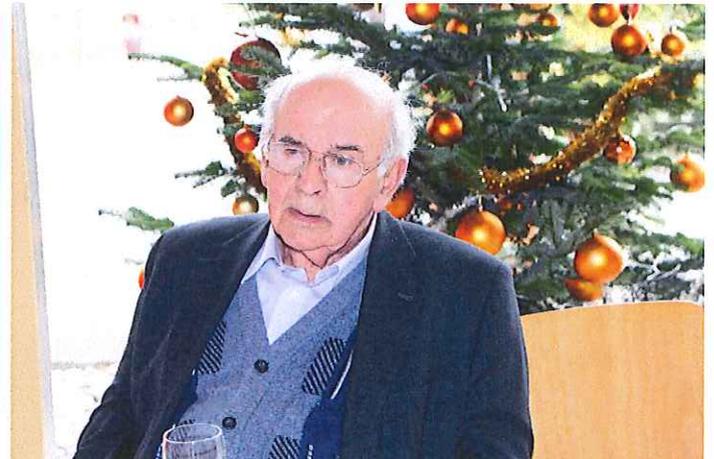


Pour finir, le Maire a nommé M. Jean-Paul Dauffer « Adjoint Honoraire » en remerciement des nombreuses années au cours desquelles ce dernier a œuvré pour la commune de Blies-Ébersing, lui remettant quelques bouteilles d'un nectar bien français, ainsi qu'un beau bouquet à son épouse Elianne.

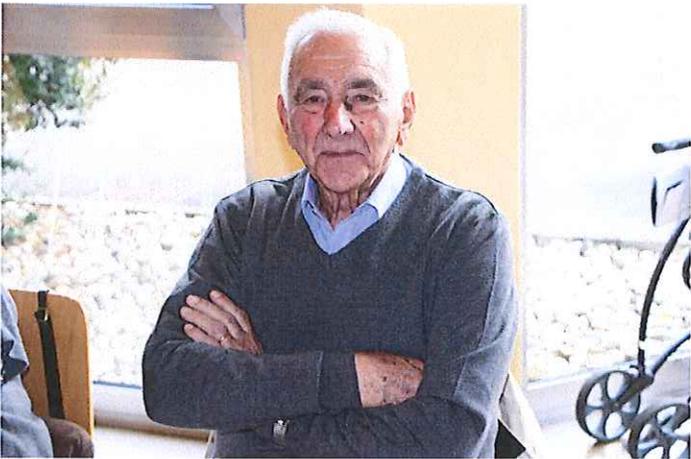


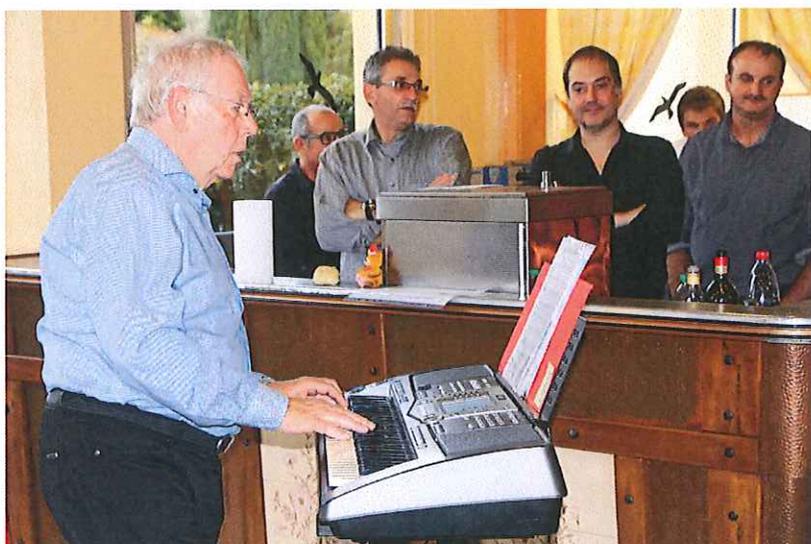
Après cette partie quelque peu officielle, la fête de Noël des seniors s'est poursuivie dans la joie. Comme depuis maintes années, l'animation de l'après-midi a été assurée par Laurent Meyer à l'orgue électronique, à la trompette et à l'accordéon, pour le plus grand plaisir de tous.











Avant le dessert, la Chorale de Blies-Ébersing, dirigée et accompagnée à l'orgue électronique par Robert Tornow, a réjoui l'auditoire par un récital de chants préparant la fête de Noël à venir, chants repris en chœur par nombre de seniors.





Selon la tradition, ce sont les conseillers municipaux et leurs conjoints, aidés par les habitués bénévoles de la commune, qui ont servi le repas avec leur savoir-faire et leur gentillesse habituels.



Après le dessert, l'animateur s'est déchainé de plus belle et les danseurs nous ont prouvé qu'ils n'avaient rien perdu de leur tonus et de leur sens du rythme.



Comme d'habitude, ce fut un très bel après-midi, qui se prolongea bien au-delà de la tombée de la nuit !

*Texte et photos Pierre Jung*

## *Extension du Columbarium*

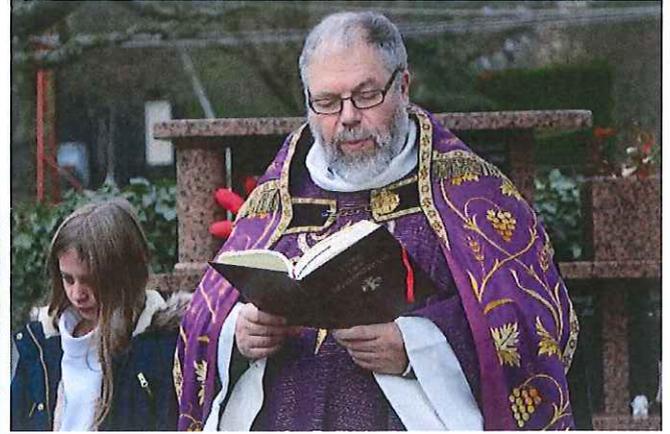
### *Création du Jardin du Souvenir*



Le Columbarium du cimetière de Blies-Ébersing arrivant à saturation, 18 cases supplémentaires (chacune pouvant contenir 2 urnes) ont été créées, ainsi qu'un Jardin du Souvenir.

Pascal Tarillon, maire de Blies-Ébersing, a inauguré la réalisation en présence des conseillers départementaux Jean-Claude Cunat et Evelyne Firtion, des adjointes Mireille Demoulin et Babette Beinsteiner, de la conseillère Marie-Christine Herter et de la secrétaire de mairie Sandra Prim.





Le 11 décembre 2016, l'abbé Jean-Luc Jost, archiprêtre de Sarreguemines et curé de la Communauté de Paroisses du Val de Blies, a béni le Columbarium et le Jardin du Souvenir, en présence du maire Pascal Tarillon, du président du Conseil de fabrique Martin Schwartz, d'élus municipaux et de membres du Conseil de fabrique, ainsi que d'un certain nombre de concitoyens.

*Texte et photos Pierre Jung*





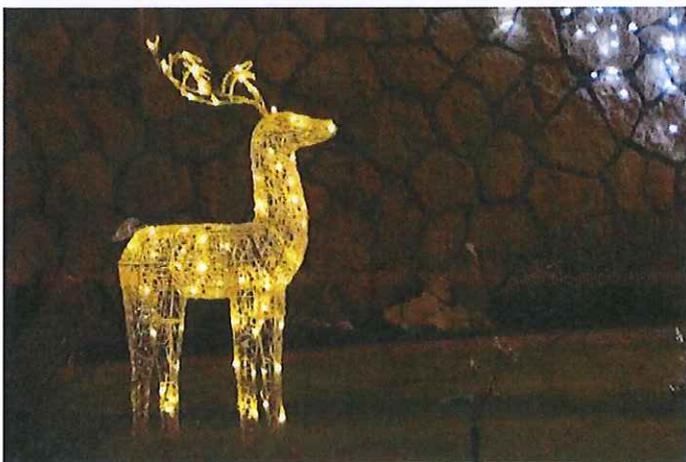
Lumières

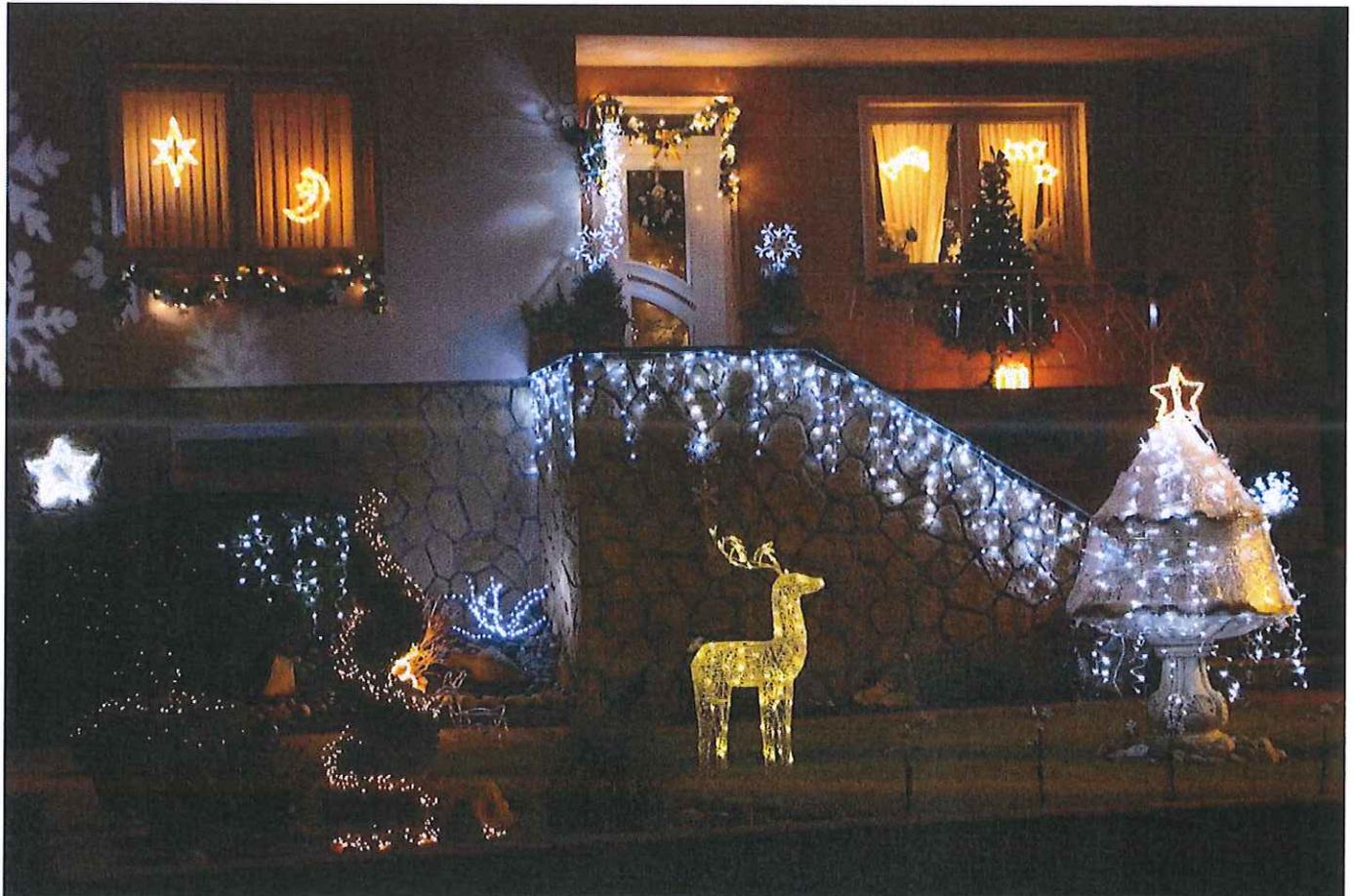
De

Noël

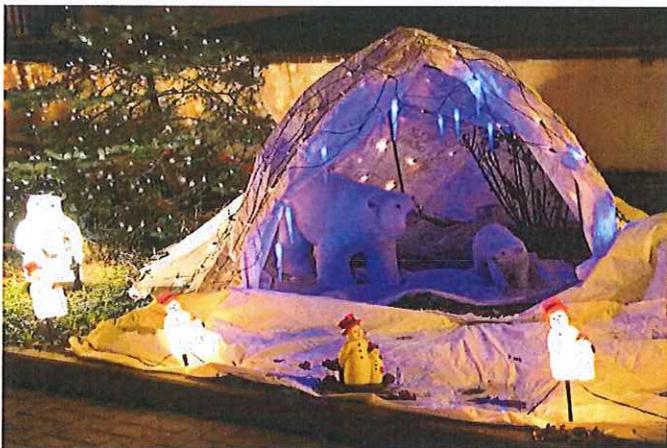
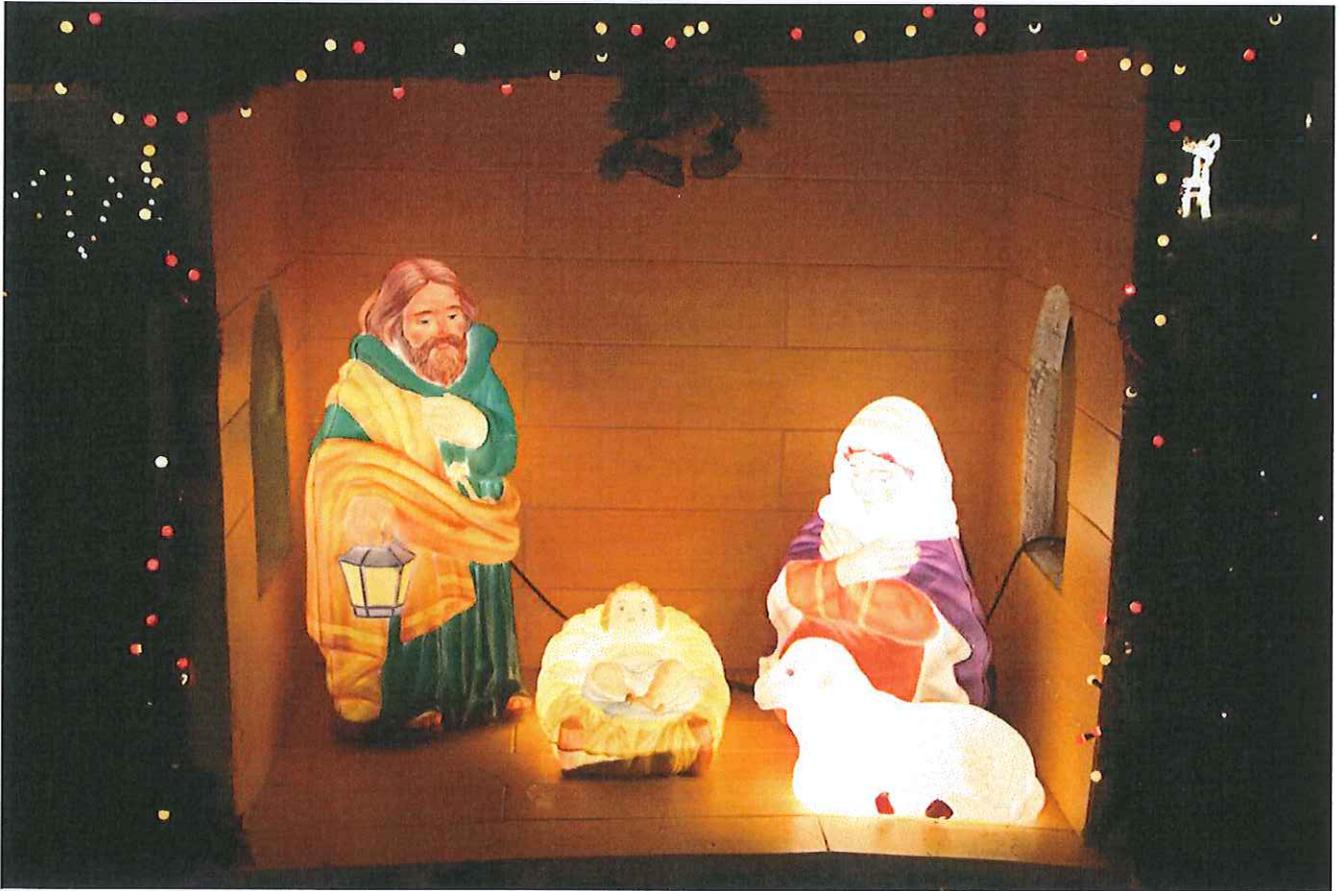
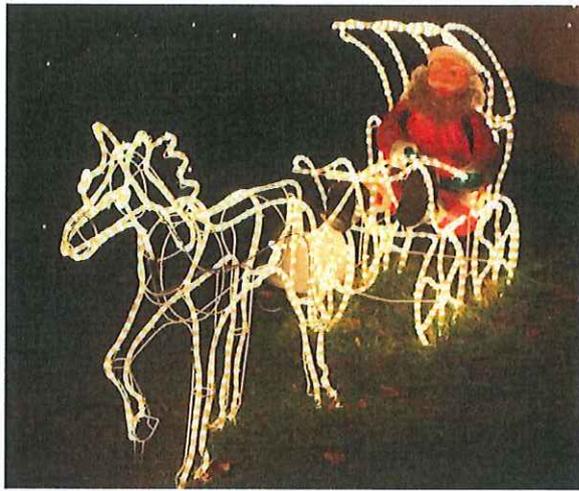
23 décembre 2016

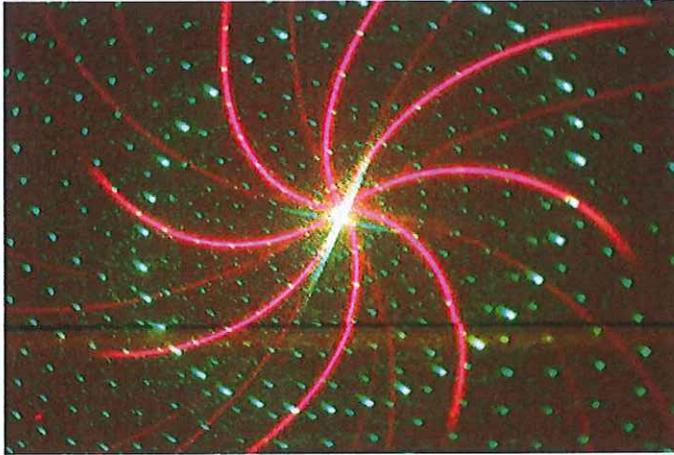
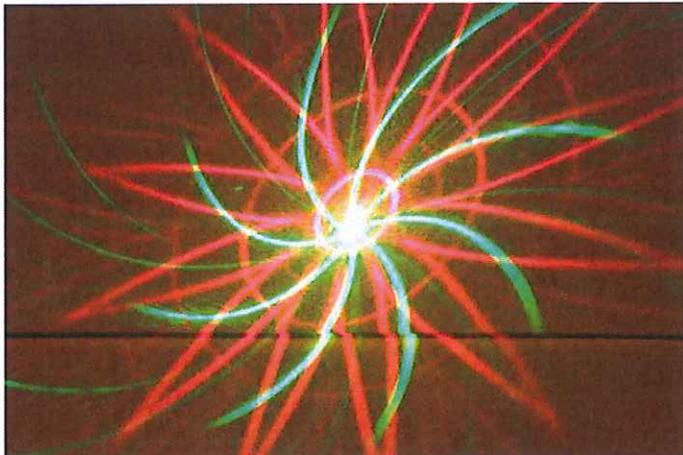


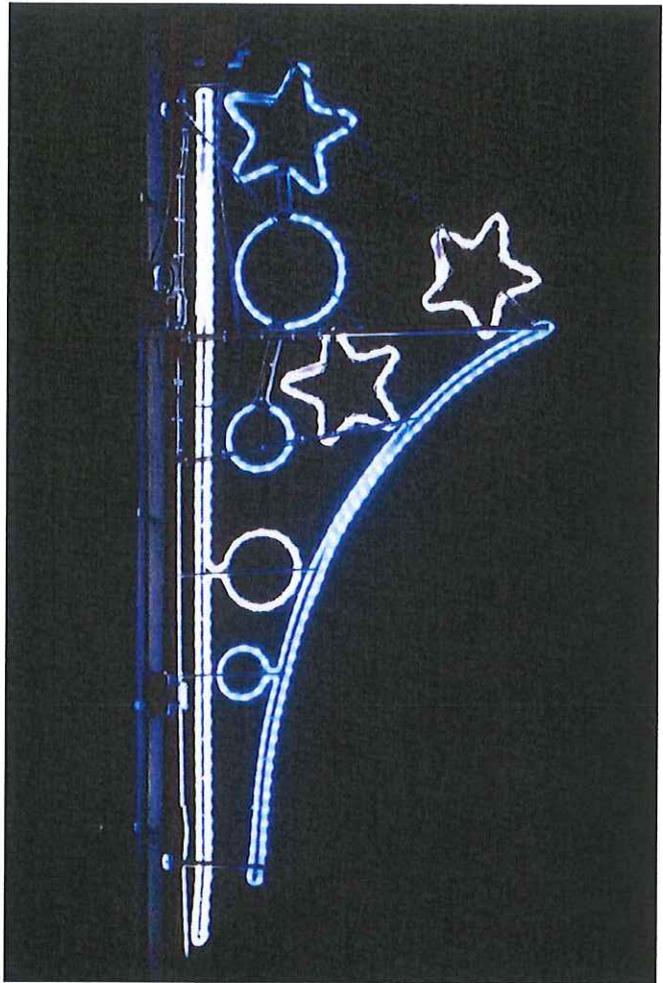








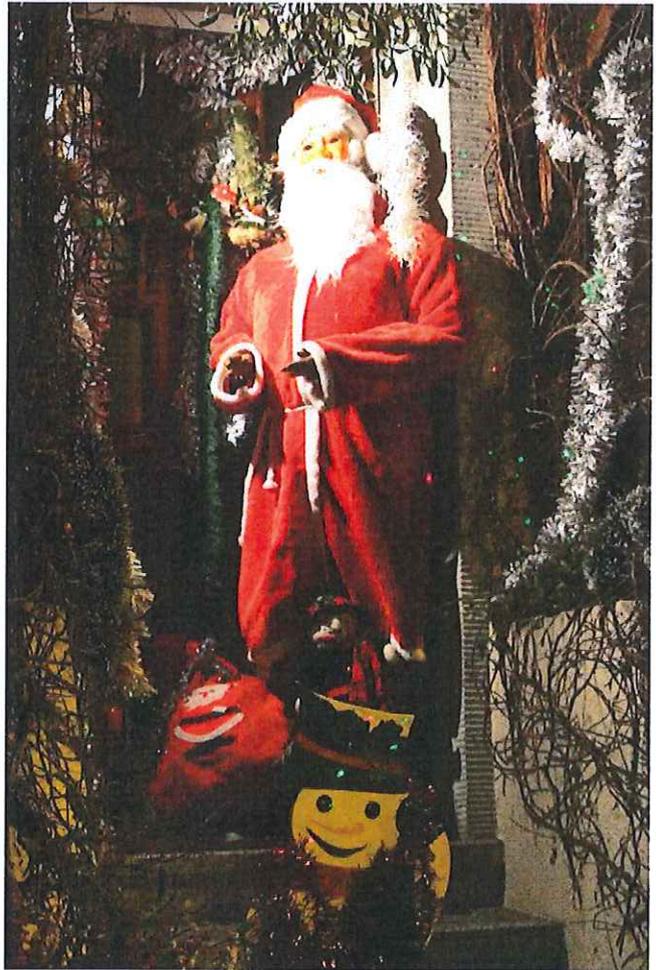
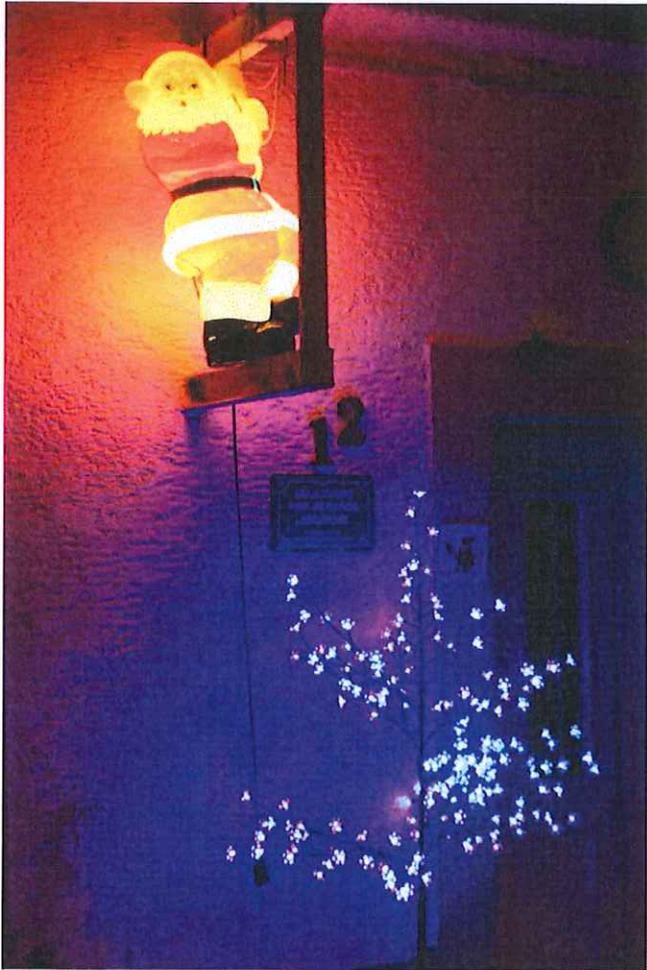
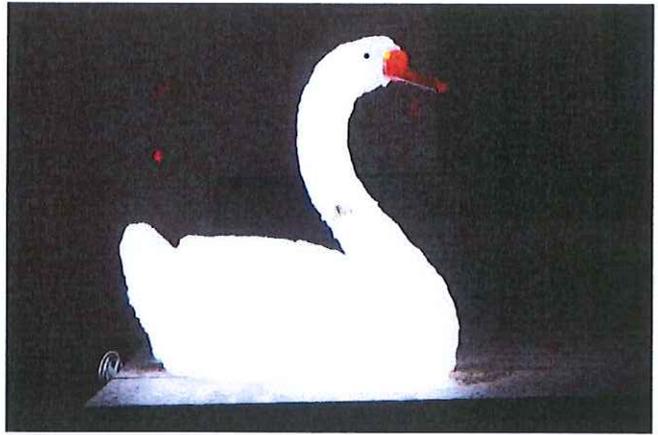


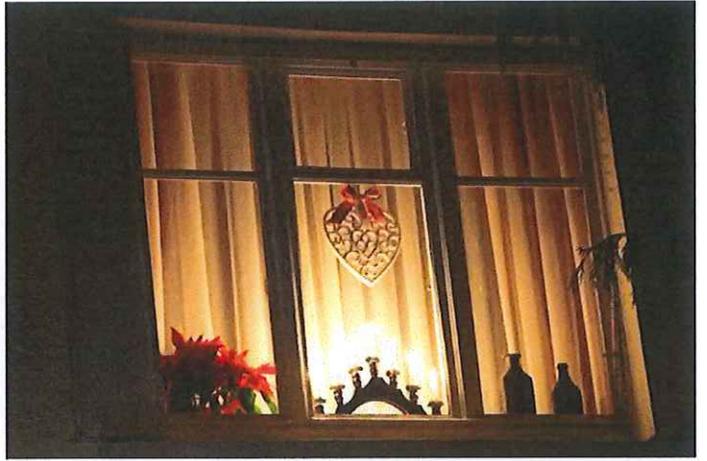












## Crèche de Noël



Quelque temps avant Noël, fidèles à leur habitude, nos bénévoles ont planté les sapins, dressé les tréteaux et installé la crèche qui orne traditionnellement notre église jusqu'à la Chandeleur qui clôt le cycle de Noël.



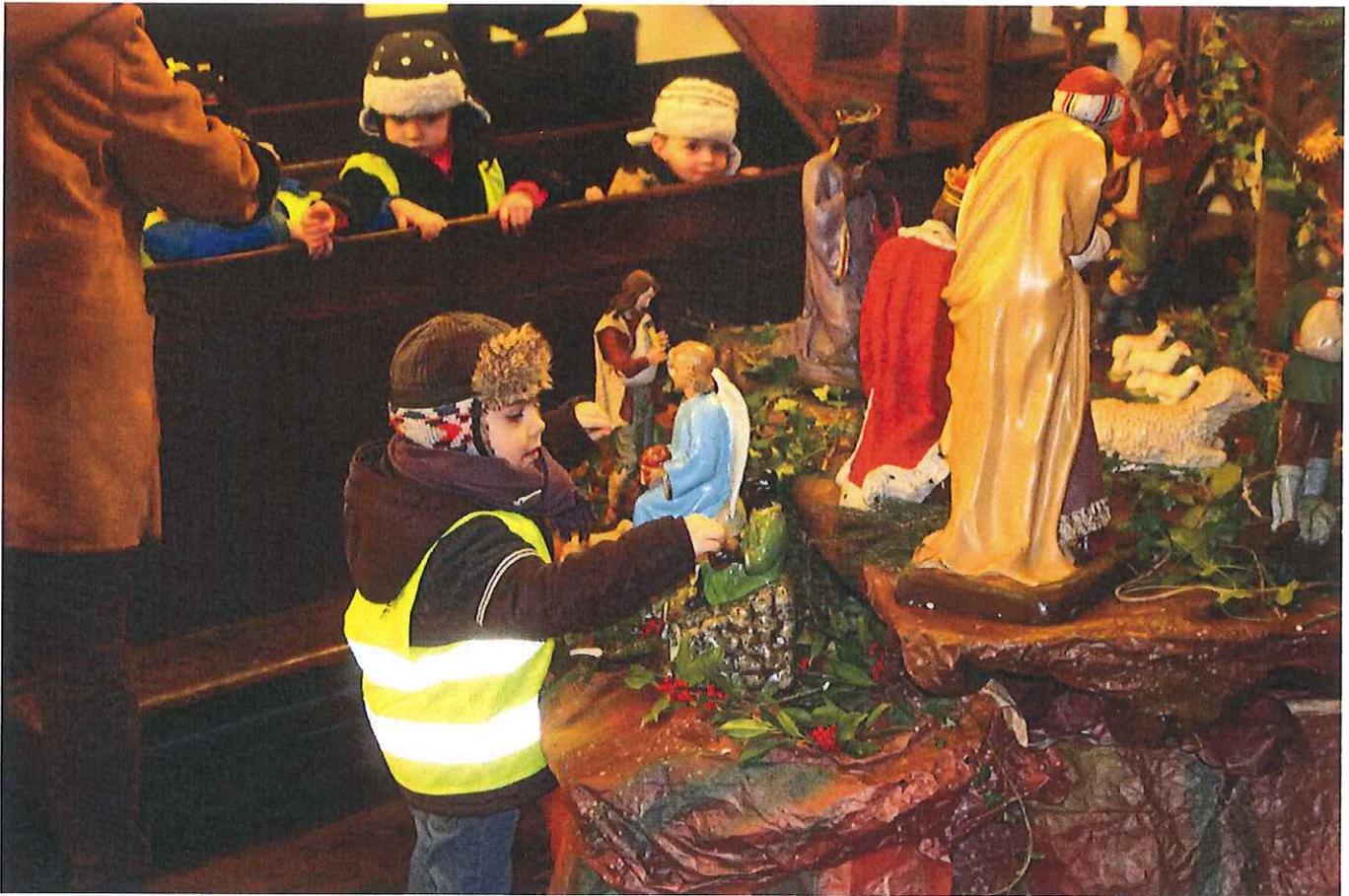




Accompagnés de Jacqueline Sylvestre et d'Emma Ngnamfa, les enfants du Péricolaire sont eux aussi venus découvrir la Crèche, devant laquelle les ont accueillis Babette Beinsteiner et Mariette Jung.







Plaisir de la découverte de la Crèche et joie de voir l'Ange ou l'Enfant Noir hocher de la tête





## ENTENTE SPORTIVE SARREINSMING – BLIES-EBERSING

La Présidente, le Comité et tous les Joueurs  
de l'Entente Sportive Sarreinsming - Blies-Ebersing

vous souhaite

*une excellente Année 2017*



### APERÇU DES MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES PRÉVUES 2017

• 15/07/2017 •  
SARREINSMING  
**FEU D'ARTIFICE  
DU 14 JUILLET**  
À PARTIR DE 18H00

• 13/08/2017 •  
SARREINSMING  
**VIDE-GRENIER  
FÊTE PATRONALE**  
DE 6H00 À 20H00

• 31/12/2017 •  
SARREINSMING  
**DÎNER DANSANT  
SAINT-SYLVESTRE**  
À PARTIR DE 20H00

**Pour tous renseignements :**

Martine et René OBRINGER - 5, rue de la Gare - 57200 BLIES-EBERSING - Tél. 07 54 82 94 84 - 07 54 82 95 36

## **COMITE de REDACTION et MISE en FORME:**

---

*BEINSTEINER Babette*

*PRIM Sandra*

*DEMOULIN Mireille*

*JUNG Jean Pierre*

*BOUR Thierry*

*TARILLON Pascal*

## **REALISATION et IMPRESSION:**

---

Mairie de Blies-Ebersing  
41 rue du Val de Blies  
57200 BLIES-EBERSING

Tél. : 03.87.95.31.96

Fax : 03.87.98.37.64

e-mail : [bliesebersing.mairie@numericable.fr](mailto:bliesebersing.mairie@numericable.fr)

